

DK NEWS



Horaire des prières

Rajr: 06h03 Dohr: 12h37
Asr: 15h15 Maghreb: 17h33 Isha: 19h02

MÉTÉO

Alger : 17° 08°
Oran : 19° 09°
Annaba : 14° 08°
Béjaïa : 16° 08°
Tamanrasset : 29° 14°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 3 décembre 2023 / 19 Djoumada Al Awla 1445 - N° 3431 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

HISTOIRE

Lancement du concours de la meilleure recherche sur le parcours héroïque de l'Emir Abdelkader

P.24

FAUSSES INFORMATIONS ET MANIPULATION SUR LE MALI

Démenti du ministère des Affaires étrangères

P.24

FINANCES PUBLIQUES

La Cour des comptes publie son rapport annuel 2023

P.6

VISITE DE TEBBOUNE DANS LA WILAYA DE TINDOUF

Un accueil populaire chaleureux réservé au président de la République

Un accueil populaire des plus chaleureux a été réservé, jeudi, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune par les citoyens et les notables de la wilaya de Tindouf, à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection. Une foule immense de citoyens qui se sont alignés dès les premières heures de la matinée le long des principales artères menant au chef-lieu de wilaya, ont brandi le drapeau national et levé des banderoles souhaitant la bienvenue au Président de la République et saluant l'intérêt particulier qu'il accorde à la wilaya qui a bénéficié de projets de développement stratégiques en vue de renforcer sa position en tant que wilaya centrale. Le président de la République a achevé, jeudi soir, la visite de travail et d'inspection durant laquelle il a présidé le lancement de projets à dimension stratégique. P.3



FINANCES

M. Faid installe le nouveau président de la CRTF

P.4

IMPORTATIONS

Augmentation de 38% du nombre de factures traitées (Zitouni)

P.6

CLIMAT

2023 en passe d'être l'année la plus chaude jamais enregistrée, selon l'OMM

P.24

SANTÉ

CATARACTE Quelles sont les causes possibles ?

Pp.12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (8^e J)

Le MCA taille patron, le MCEB co-dauphin

P.22



CYBERSÉCURITÉ

Piratage: l'UE approuve des règles pour sécuriser les objets connectés

P.17

BEJAÏA Trois morts et un blessé grave dans un feu d'appartement à Souk-El-Ténine

P.2

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Examen de deux renvois et préparation d'une journée parlementaire



La commission des affaires juridiques, administratives, et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, jeudi, une réunion consacrée à l'examen de deux renvois et à la préparation d'une journée parlementaire prévue pour bientôt, indique un communiqué de la chambre basse du parlement. Présidée par M. Ahmed Boukkeur, la réunion a été consacrée à "l'examen de deux renvois relatifs à une demande de remplacement d'un député, et à la préparation d'une journée parlementaire prévue pour bientôt".

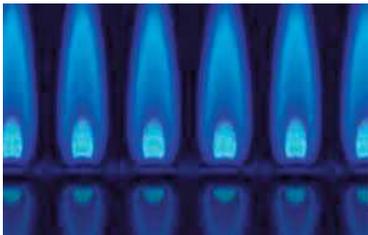
MOSTAGNEM

La dépouille du moudjahid Yamani Ahmed inhumée à Achaacha

La dépouille du moudjahid Yamani Ahmed a été inhumée, jeudi après-midi, au cimetière "El Hadj Anane" dans la commune de Achaacha (Mostaganem), a-t-on appris de la direction des moudjahidine et ayants droits de la wilaya. Né en 1933, dans la commune de Achaacha, le défunt moudjahid est décédé, mercredi soir. Il faisait partie, la veille de la préparation du déclenchement de la glorieuse révolution de novembre, du premier contingent dans la région de la Dahra (section de Achaacha), en compagnie du chahid Benabdellmalek Ramdane dit "Si Abdellah" et du moudjahid Belkacemi Belkacem dans la zone 4 relevant de la wilaya V historique. Après l'indépendance, le défunt moudjahid a servi dans le corps de l'éducation et de l'enseignement en tant qu'enseignant du cycle primaire et fut membre de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), a-t-on sou ligné.

BATNA

Deux morts par inhalation de monoxyde de carbone



Deux personnes sont décédées, asphyxiées par le monoxyde de carbone, dans la commune de M'doukal (sud-ouest de la wilaya de Batna), a indiqué un communiqué publié samedi par la cellule de communication de la protection civile. Le document précise que selon les données préliminaires, les deux victimes (un homme de 81 ans et son épouse de 70 ans), résidant au centre de la ville de M'doukal, ont inhalé du monoxyde de carbone provenant d'une chaudière de chauffage central placée dans un endroit dépourvu d'aération et dont la cheminée d'évacuation des gaz brûlés était obstruée par des nids d'oiseaux. Il est à noter que le bilan d'une seule semaine, en matière de décès par le monoxyde de carbone, fait état de cinq (5) morts âgés de 2 à 81 ans, tandis que d'autres personnes ont pu être secourues et sauvées par les éléments de la protection civile.

FRANCE

"Saisie record" de 3,5 tonnes de cocaïne aux Antilles

Une saisie record de 3,5 tonnes de cocaïne sur un navire de pêche qui croisait au sud-est de l'île de la Barbade a été saisie vendredi aux Antilles. Un patrouilleur français a intercepté ce navire le 28 novembre et remis les

membres d'équipage et la cargaison aux autorités vénézuéliennes, ont précisé les services de sécurité des Antilles. L'interception de la drogue, répartie dans 119 ballots, a eu lieu "grâce à un premier renseignement

colombien sur une suspicion de bâtiment qui se livrait à un trafic de stupéfiants", a expliqué un responsable aux Antilles. L'opération a eu lieu de nuit, après une première phase de repérage et de localisation aérienne. "Au regard

de la position où on l'a saisie, c'est de la drogue qui partait vers l'Europe, potentiellement sur un transbordement sur un navire capable de traverser l'Atlantique", a-t-on souligné de même source.

APS



ALGER Un incendie dans un magasin à Bir Mourad Rais fait deux blessés



Deux personnes ont été blessées dans un incendie qui s'est déclaré, jeudi, dans un magasin situé dans le quartier "La Concorde" dans la commune de Bir Mourad Rais à Alger, selon les services de la Protection civile. Les unités de la Protection civile sont intervenues aux alentours de 11h35 pour éteindre l'incendie qui s'est déclaré dans un magasin situé au quartier "La Concorde" dans la commune de Bir Mourad Rais, faisant deux blessés qui ont été secourus et évacués à l'hôpital de Ben Aknoun, précise la même source. Les services de la Protection civile ont réussi à "maîtriser et éteindre complètement l'incendie en mobilisant 5 camions anti-incendie et 3 ambulances", conclut la source.

Arrestation d'un individu pour vol et escroquerie

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté, la semaine écoulée, un individu qui avait escroqué 17 victimes en leur faisant croire qu'elles pourraient obtenir des logements moyennant des sommes d'argent d'un montant total de près de 7 milliards de centimes, a indiqué jeudi un communiqué de ces services. Le communiqué précise que "la Sûreté d'Alger, représentée par la 1e circonscription de la Police judiciaire d'Alger-Centre, a arrêté la semaine dernière un individu qui a escroqué 17 victimes en leur faisant croire qu'elles pourraient obtenir des logements moyennant des sommes d'argent qu'il leur avait soutirées, estimées à environ 7 milliards de centimes". "Dès l'arrestation du suspect et la publication d'un appel à la population sur la page officielle de la police de la capitale sur les réseaux sociaux, les victimes se sont présentées aux services de police. Il s'est avéré que l'accusé était visé par deux mandats d'arrêt pour des affaires d'émission de chèques sans provision et de falsification de documents bancaires".

ZAMBIE

Plus de 30 personnes piégées dans l'effondrement d'une mine



Plus de 30 personnes ont été piégées sous les débris lors de l'effondrement d'une mine à Chingola dans le nord de la Zambie, a indiqué le ministre de l'Intérieur, Jack Mwiimbu. "Nous avons plus de 30 personnes sous les débris" d'une mine de fortune, a déclaré M. Mwiimbu devant le Parlement. "Je tiens à informer la nation qu'une tragédie est en cours à Chingola", a-t-il ajouté sans donner plus de détails. Le ministère des Mines n'a fait aucun commentaire, précisant qu'il procéderait d'abord à une inspection sur le site, dans la région de Chingola, à environ 400 km au nord de la capitale Lusaka.

ETATS UNIS

Une fusillade à Las Vegas fait deux morts



Au moins deux personnes ont été tuées et trois autres blessées par balles dans une fusillade survenue vendredi à Las Vegas aux Etats-Unis, a rapporté la chaîne d'information locale KTNV, citant la police. La fusillade a été signalée à 17h34 (01h34 GMT samedi). La police a révélé par la suite qu'au moins deux des victimes avaient succombé à leurs blessures tandis que les trois autres victimes avaient des blessures qui ne mettaient pas leur vie en danger.

Selon le département de la police métropolitaine de Las Vegas, l'assaillant était toujours en fuite. Par ailleurs, la chaîne d'information ABC 7 a indiqué que la fusillade de vendredi à Las Vegas n'était pas liée à des affaires récentes à Los Angeles dans lesquelles trois sans-abri ont été tués par balles et pourraient avoir été la cible d'un tueur en série potentiel.

CHINE

Un séisme de magnitude 5,0 frappe le Yunnan

Un séisme de magnitude 5,0 a frappé la ville de Mangshi de la préfecture autonome Dai et Jingpo de Dehong dans la province du Yunnan (sud-ouest), samedi à 13h36 (heure de Pékin), selon le Centre du réseau sismique de Chine (CENC). L'épicentre a été localisé à 24,26 degrés de latitude nord et à 98,08 degrés de longitude est, avec une profondeur de 10 km, a précisé le CENC. Le séisme a été fortement ressenti dans de nombreuses parties de la province, y compris la ville de Lincang, la ville de Baoshan et la préfecture autonome Baï de Dali. L'épicentre se situe à 476 kilomètres de Kunming, capitale de la province, a précisé le bureau sismique de la province.

TLEMCCEN

Saisie de plus de 4 kg de kif traité et arrestation de deux individus



Les services de police de la sûreté de Daira de Sebdu (Tlemcen) ont opéré, dernièrement, à la saisie de 4,180 kg de kif traité et arrêté deux individus, a-t-on indiqué jeudi soir dans un communiqué de la cellule de communication de wilaya. L'opération a eu lieu sur la base d'informations parvenues à la brigade de la police judiciaire de la sûreté de daira de Sebdu sur une activité suspecte de trafic de drogue par deux individus qui ont été arrêtés en possession de la quantité précitée de kif traité. Un dossier judiciaire a été établi dans cette affaire de possession et trafic de drogue et les deux mis en cause arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sebdu, a-t-on indiqué.

VISITE DE TEBBOUNE DANS LA WILAYA DE TINDOUF

Un accueil populaire chaleureux réservé au président de la République

Un accueil populaire des plus chaleureux a été réservé, jeudi, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune par les citoyens et les notables de la wilaya de Tindouf, à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection.

Une foule immense de citoyens qui se sont alignés dès les premières heures de la matinée le long des principales artères menant au chef-lieu de wilaya, ont brandi



le drapeau national et levé des banderoles souhaitant la bienvenue au Président de la République et saluant l'intérêt particulier qu'il accorde à la wilaya qui a bénéficié de projets de développement stratégiques en vue de renforcer sa position en tant que wilaya centrale.

Au niveau de l'avenue de l'ALN, le Président de la République a eu un échange avec des citoyens qui ont exprimé leur fierté de cette visite et leur plein soutien au président de la République dans sa démarche d'édification de l'Algérie nouvelle, affirmant que le Président Tebboune a honoré ses engagements pris devant le peuple algérien.

Le président de la République préside une rencontre avec les notables et les représentants de la société civile à Tindouf

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, jeudi, une rencontre avec les notables et les représentants de la société civile à Tindouf dans le cadre de la visite de travail et d'inspection qu'il effectue dans cette wilaya.

La rencontre s'est déroulée au siège

de la wilaya, en présence du Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha et des membres de la délégation ministérielle accompagnant le président de la République durant cette visite. Lors de cette rencontre, le président de la République a écouté avec beau-

coup d'attention les préoccupations des notables et des représentants de la société civile de Tindouf, ainsi que leurs propositions concernant l'accompagnement des efforts de l'Etat pour stimuler la dynamique de développement dans cette wilaya dans le cadre de l'édification de l'Algérie Nouvelle.

Le président de la République pose la première pierre du projet de la voie ferrée Bechar-Tindouf-Gara Djebilet

Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a procédé, jeudi à Tindouf, à la pose de la première pierre du projet de la voie ferrée Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, longue de 950 km, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.

Le président Tebboune a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité de respecter les délais de réalisation de ce mégaprojet stratégique, fixés à 30 mois, soulignant que l'avenir de l'Algérie est intimement lié à la mine de Gara Djebilet, laquelle permettra, a-t-il poursuivi, d'économiser trois milliards USD de facture d'importation du fer.

Et d'ajouter: "Ceci est l'économie à laquelle nous aspirons, qui va donner un nouveau souffle à l'économie nationale".

La voie ferrée Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, qui revêt une importance capitale, ouvre de larges perspectives au développement et à l'exploitation des potentialités minières de la région, à travers la valorisation de l'une de grandes mines de fer au monde.

Ce projet de rail s'étend sur 950 km constitue l'épine dorsale du transport de marchandises et de minerais vers les installations industrielles et les ports couverts par le réseau national de chemins

de fer. Cette ligne ferroviaire minière de l'Ouest, qui permettra d'acheminer plus de 140 tonnes de minerais de fer quotidiennement du gisement de Gara-Djebilet, constitue la boucle principale de transport minier devant relier le gisement du Gara-Djebilet à la ligne ferroviaire Bechar-Oran, en passant par les régions d'Abadla, Tabelbala, Hammaguir, Hassi Khebi, Oum Lassel et Tindouf.

Confiés à un groupement d'entreprises publiques piloté par la Société nationale des travaux publics (SNTTP), avec le concours de bureaux d'études nationaux, les travaux de réalisation de la 3ème section sont en cours d'exécution sur un tronçon de 175 km qui reliera Tindouf à Oum Lassel, selon les explications fournies.

Inscrit au titre des orientations de l'Etat portant valorisation des richesses minières dans la wilaya de Tindouf, porte de l'Algérie sur l'Afrique de l'Ouest, le projet de réalisation de cette voie ferrée devra donner une impulsion à la dynamique de développement dans la région à travers l'exploitation et le transport du produit du fer de Gara-Djebilet (140 km Sud de Tindouf) vers les installations industrielles, ont souligné des cadres des secteurs de l'Energie et des Mines, des

Travaux-publics et du Commerce, approchés par l'APS.

Pour le secteur des Travaux-publics, ce chemin de fer devant relier, sur un millier de km, la wilaya de Béchar et la région de Gara-Djebilet, "contribuera largement aussi bien à la réduction des coûts de transport du fer depuis le gisement de Gara-Djebilet vers les différentes régions industrielles qu'à la dynamisation du développement local et la relance de l'économie nationale en général".

"Le projet ferroviaire aura, en outre, un impact positif sur le réseau routier de la région, en contribuant à atténuer le trafic automobile, notamment des véhicules gros tonnages, sur la RN-50, seul axe névralgique reliant les wilayas de Tindouf et Béchar à d'autres destinations du Nord du pays", ont-ils souligné.

De leur côté, des responsables de la Chambre de Commerce et de l'Industrie "CCI-Tafagoumt", ont estimé que le projet s'avère rentable dans la mesure où il influera positivement sur les conditions socio-économiques des citoyens de la région, en sus de l'ouverture de nouvelles perspectives aux opérateurs économiques à la faveur notamment de l'allègement des frais de transport des

marchandises et la promotion des investissements.

Cette ligne devra également donner un "nouveau essor" aux échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays de l'Afrique de l'Ouest, a-t-on indiqué. Le projet minier de Gara Djebilet est stratégique dans la mesure où il permettra à l'Etat d'approvisionner les entités industrielles nationales en matières premières (fer et acier), d'augmenter les revenus hors-hydrocarbures, et de générer, au lancement des travaux quelque 3.000 emplois. A l'entame de sa visite de travail dans la wilaya de Tindouf, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune accompagné du chef d'Etat Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha et des membres du gouvernement, a procédé à la pose de la première pierre du projet d'usine de traitement du minerais de fer extrait de la mine de Gara Djebilet, le plus grand investissement minier en Algérie depuis l'indépendance, avec une réserve estimée à près de 3,5 milliards de tonnes de fer.

Le président de la République rencontre, à cette occasion, des représentants de la société civile et des notables de cette région à la portée stratégique.

Le président de la République pose la première pierre du projet d'usine de traitement primaire de Gara Djebilet

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a posé, jeudi à Tindouf, la première pierre du projet d'usine de traitement primaire du minerais de fer de Gara Djebilet, à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya.

Cette usine s'inscrit dans le cadre de la valorisation et de l'exploitation de la mine, une des plus grandes au monde en termes de réserves avec près de 3,5 milliards de tonnes de minerais de fer et une capacité de production de 2 à 3 millions de tonnes/an dans une première étape (2022-2025).

A cette occasion, le Président Tebboune a écouté deux exposés sur les structures de traitement de minerais de fer et le projet de traitement primaire qui sera réalisé au niveau du même site, lors desquels a été saluée la décision du président de la République prise en Conseil des ministres de mai 2022, portant approbation du lancement de la première phase d'exploitation de cette mine.

Le Président de la République a donné le coup d'envoi du projet de cette usine de traitement, en présence du Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha et de membres du Gouvernement.

L'opération de traitement primaire du minerais de fer consiste en le concassage et le raffinage de la matière première, la séparation sèche, puis le stockage et le transport.

Les études relatives à ce projet ont permis la mise au point d'un procédé innovant pour la production d'un concentré de minerais "commercialisable au niveau local qu'international", selon les explications données.

Les techniques utilisées dans le traitement permettront d'atteindre un taux de récupération du minerais de fer, grâce aux opérations de séparation magnétique sèche qui augmentent le taux de fer récupéré et réduit le taux du phosphore à 0,68%.

Les activités de développement et d'exploitation du projet minier structurant et stratégique permettront, quant à elles, la création d'une grande dynamique économique, non seulement dans la région sud-ouest du pays mais à travers l'ensemble du territoire national, étant de nature à développer le secteur national minier et à accélérer la démarche de diversification de l'économie et de promotion des exportations hors hydrocarbures.

Le potentiel minier devra atteindre, à compter de 2026 et à l'horizon 2040, entre 40 et 50 millions de tonnes/an avec la mise en service de la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Béchar qui s'étend sur un linéaire de 950 km.

L'exploitation de ce gisement, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à relancer le secteur des mines pour diversifier l'économie nationale et stimuler l'industrialisation, sera supervisée par l'Entreprise nationale de fer et d'acier (FERAAL) relevant de la Société nationale de recherches et d'exploitation minières (SONAREM) en partenariat avec le consortium Chinois (CMH).

L'activité de valorisation et d'exploitation de la mine, lancée depuis plus d'un an, se déroule au niveau de la région ouest du gisement qui renferme des réserves estimées à 1,7 milliard de tonnes, soit plus de la moitié des réserves globales.

Le président de la République achève sa visite dans la wilaya de Tindouf

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a achevé, jeudi soir, la visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya de Tindouf et durant laquelle il a présidé le lancement de projets à dimension stratégique.

Au terme de sa visite, le Président Tebboune a rencontré des notables et des représentants de la société civile, écoutant leurs préoccupations et leurs propositions pour accompagner les efforts de l'Etat visant à stimuler la dynamique de

développement dans la wilaya dans le cadre de l'édification de l'Algérie nouvelle. Un accueil populaire des plus chaleureux a été réservé au président de la République par les citoyens et les notables de la wilaya de Tindouf.

Une foule immense de citoyens qui se sont amassés dès les premières heures de la matinée le long des principales artères menant au chef-lieu de wilaya, a brandi le drapeau national et levé des banderoles souhaitant la bienvenue au Président de

la République, saluant l'intérêt particulier qu'il accorde à la wilaya qui a bénéficié de projets de développement stratégiques en vue de renforcer sa position en tant que wilaya centrale.

Les citoyens ont exprimé leur fierté de cette visite et leur plein soutien au président de la République dans sa démarche d'édification de l'Algérie nouvelle, affirmant que le Président Tebboune a honoré ses engagements pris devant le peuple algérien.

FINANCES

M. Faid installe le nouveau président de la CRTF

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé jeudi à Alger, la cérémonie d'installation de Mohamed Saoudia en tant que nouveau président de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), a indiqué un communiqué du ministère. Dans son discours marquant cette passation de responsabilités, M. Faid a exprimé ses remerciements à Sid-Ahmed Saidi pour les efforts déployés et les actions accomplies durant l'exercice du précédent mandat de président de la CRTF, a précisé la même source. Le ministre a saisi cette occasion pour mettre en exergue le rôle essentiel de la CRTF dans le système national de prévention contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, a ajouté le communiqué. Il a également expliqué, qu'au-delà de sa mission de collecte et de traitement des déclarations de soupçon, la CRTF vise à élargir sa portée institutionnelle pour mieux appréhender les risques et trouver les meilleures approches de prévention et de lutte.

M. Faid a aussi souligné "la nécessité de reconnaître les efforts des parties impliquées dans cette démarche, mettant en lumière le rôle catalyseur assumé par cet organe". Dans ce contexte, le nouveau président de la CRTF est appelé à relever d'importants défis pour continuer sur la même lancée et poursuivre les réformes déjà engagées dans la matière, est-il souligné dans le communiqué.

Le ministre a affirmé "son soutien continu à cette priorité nationale", soulignant l'implication particulière du Comité national d'évaluation des risques, mis sous sa présidence. A la fin de la séance, M. Faid a exprimé sa confiance en l'engagement total de M. Saoudia et en la qualité de sa contribution tout au long de son mandat, tout en lui souhaitant plein succès dans cette nouvelle mission", a-t-on encore mentionné de même source.

DROITS DE L'HOMME

Hidaoui reçoit la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits humains

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a reçu, jeudi à Alger, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les défenseurs des droits humains, Marie Lawlor, actuellement en visite à Alger. A cette occasion, M. Hidaoui a souligné le rôle du CSJ dans "le suivi de la dynamique que connaît l'Algérie ces dernières années, à travers l'organisation de rencontres périodiques avec les jeunes actifs dans divers domaines".

La jeunesse algérienne "jouit de ses droits et interagit avec les différentes questions quotidiennes en toute aisance", ajoutant que le Conseil est considéré comme "la voix des jeunes et est chargé de soulever les préoccupations de cette catégorie auprès des autorités publiques". Il a indiqué que les réformes importantes qu'a connues l'Algérie "ont permis aux jeunes de participer à la vie politique". De son côté, Mme Marie Lawlor a salué les efforts consentis par l'Algérie pour "impliquer les jeunes à l'élaboration des différentes politiques", ce qui constitue "un élément très important dans le processus de développement des pays".

Elle a également salué l'adoption par le CSJ du principe d'égalité des sexes au sein de la composante du Conseil, ce qui "consacre la Démocratie participative et les droits de l'homme".

APS

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE La Commission de l'éducation et de l'enseignement supérieur auditionne M. Belaabed

La Commission de l'Education, de l'Enseignement supérieur et des Affaires religieuses à l'Assemblée populaire nationale (APN), a tenu, jeudi, une réunion consacrée à l'audition du ministre de l'Education nationale, M. Abdelhakim Belaabed, indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Dans son exposé, M. Belaabed a affirmé que "l'acquisition des connaissances est source de richesse, de pouvoir et d'influence, ce qui impose la poursuite des efforts pour une école de qualité", a précisé la même source. Dans le même contexte, le ministre a réitéré "la volonté de son secteur de relever le défi pour poursuivre la promotion du système éducatif", et ce, "pour le parachèvement des réalisations accomplies grâce à l'intérêt accordé par les Hautes autorités du pays à l'éducation de la génération montante, l'engagement et le dévouement de tous les personnels du secteur, ainsi qu'à la coordination et la coopération avec les secteurs ministériels qui accompagnent les efforts du ministère de l'Education nationale", selon le communiqué.



M. Belaabed a indiqué que "le ministère a tracé un programme sectoriel, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route puisée du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, axée sur la remédiation pédagogique et la réhabilitation des ma-

tières éducatives, la réforme du système de formation sélective et d'orientation, l'amélioration de la qualité d'encadrement et de la gouvernance du système éducatif, le renforcement et l'amélioration de la scolarité".

Au terme de l'exposé du ministre, les membres de la Commission ont salué "les

efforts consentis dans le domaine de la numérisation notamment après le lancement de la plateforme numérique du ministère". Ils ont réclaté "la dotation des wilayas nouvellement créées des équipements et de structures scolaires, l'élargissement des opérations d'équipement et de rénovation des écoles dégradées et la révision du programme éducatif, notamment en matière de volume horaire".

Par ailleurs, les membres de la Commission ont posé des questions sur "le statut particulier des personnels de l'Education nationale, le cahier des charges des écoles privées, le manque de superviseurs dans certains établissements et la révision de la situation des contractuels", selon la même source.

Gestion des déchets : l'économie circulaire comme alternative aux centres d'enfouissement (Dahlab)

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahlab a mis l'accent, jeudi à Alger, sur la nécessité d'intégrer progressivement l'économie circulaire dans la gestion des déchets comme alternative aux centres d'enfouissement technique (CET).

"Il est impossible de continuer à traiter le dossier de la gestion des déchets à travers la réalisation des CET", a déclaré la ministre lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales présidée par Mme Hadjira Abbas, vice-présidente de l'APN. "L'avenir est dans l'économie circulaire", a-t-elle mis en avant. Répondant à une question d'un député du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Mme Dahlab a fait savoir que la solution la plus efficace d'un point de vue économique était la valo-

risation des déchets en les transformant en matière première au lieu de les enfouir, rappelant que le nouveau code communal et de wilaya prendra en charge cette préoccupation au niveau local. Concernant la levée du gel de certains CET à Sétif, la ministre a fait état d'une approbation préalable sui te à une demande formulée par le wali adressée au ministère des Finances.

A propos des dangers que représentent les tanneries de la wilaya de Jijel évoqués par un député du parti Front El Moustakbel, Mme Dahlab a révélé que les établissements concernés ont été notifiés de l'interdiction de jeter les déchets liquides au niveau des oueds. Ces entreprises sont tenues de respecter les normes de stockage des matières premières et de prendre les mesures préventives à la décomposition des

peaux. Quant à une question sur les mauvaises odeurs des eaux à Oran qui lui a été adressée par un député du même parti, la ministre de l'Environnement a rappelé que son secteur avait pris une batterie de mesures conformes aux normes environnementales à même de contribuer à la préservation du caractère touristique de la région. Parmi ces mesures figurent le raccordement du réseau des eaux usées de la cité 2500 logements (AADL2) à la commune d'Ain El Baida à la station de Daia. Les travaux de réalisation de ce projet qui a bénéficié d'une enveloppe de 102,3 millions DA sont à 85%, a-t-elle ajouté, rappelant qu'une autre enveloppe de 150 millions DA a été mobilisée pour la suppression de deux embouchures des eaux industrielles situées à la zones industrielle d'Es-Senia.

EDUCATION

Le ministre de l'Education préside une conférence nationale

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a présidé une conférence nationale par visioconférence, au cours de laquelle il a donné des instructions pour la mise en œuvre des opérations pédagogiques et administratives liées à la fin du 1er trimestre, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Au cours de cette conférence qui s'est déroulée jeudi en présence de cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'Education, le ministre a donné des orientations sur la mise en œuvre des opérations pédagogiques et administratives concernant la fin du 1er trimestre, insistant sur "le suivi constant du fonctionnement et de l'aménagement des établissements éducatifs".

A cette occasion, M. Belaabed a mis en avant "l'impératif d'intensifier les vi-

sites sur le terrain aux établissements éducatifs, quel que soit leur emplacement géographique dans la wilaya, afin d'assurer les conditions nécessaires à la bonne scolarité des élèves, dont le chauffage, notamment avec l'approche de l'hiver".

A cet égard, le ministre a ordonné à l'inspecteur général d'"arrêter le calendrier des visites d'inspection aux établissements éducatifs pour s'assurer du respect des instructions concernant les conditions de scolarité, et de les entamer à partir du dimanche 3 décembre 2023".

En parallèle, des cadres effectueront la semaine prochaine au niveau des wilayas des "visites sur le terrain aux établissements éducatifs pour s'assurer, sur place, du bon fonctionnement des appareils de chauffage et du respect des normes de sécurité, notamment au ni-

veau des écoles non équipées ou disposant d'appareils totalement ou partiellement défectueux". Il est également question de "s'enquérir de la mise en œuvre des instructions données aux responsables locaux, en termes d'équipement, de réparation et d'entretien, depuis mars jusqu'à fin octobre 2023".

Le ministre a également ordonné aux directeurs de l'éducation de "mettre à jour les informations du dispositif permanent mis en place pour le suivi en temps réel de la disponibilité des appareils de chauffage dans tous les établissements éducatifs, sur la plateforme numérique, dans le souci d'activer un autre système permettant de suivre ce processus de manière instantanée et avec précision". Concernant les opérations pédagogiques liées à la fin du premier trimestre de l'année scolaire en cours,

M. Belaabed a ordonné "de veiller au strict respect du calendrier des examens prévus dans tous les établissements éducatifs publics et privés et de procéder à la correction collective avec les élèves, en plus de la saisie des notes sur la plateforme numérique, après vérification de leur exactitude, et de la remise des relevés de notes avant la fin du trimestre". En ce qui concerne la clôture de l'exercice financier, le ministre a affirmé que "les affectations budgétaires allouées à tous les établissements éducatifs et directions sont suffisantes pour remédier aux lacunes et payer les honoraires des employés avant la clôture de l'exercice financier".

Il a par ailleurs, indiqué que le statut particulier du personnel de l'éducation nationale "sera promulguée dans les délais fixés par le président de la République, avant la fin de l'année 2023".

INONDATIONS DE TIPASA

Les indemnités de l'Etat ont relancé le secteur de la pêche

La solidarité agissante de l'Etat avec les pêcheurs dont les embarcations ont été endommagées suite aux inondations enregistrées fin mai dernier dans des communes de l'Est de Tipasa, à l'origine de pertes considérables pour les marins, a permis une véritable relance de l'activité de pêche, tout en sauvant des familles entières du risque de la faillite et de l'instabilité, a-t-on appris de responsables du secteur.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé lors du Conseil ministériel qu'il a présidé dimanche dernier, que "l'Etat n'abandonnera pas ses enfants dont les biens ont été détruits dans des circonstances de force majeure engendrées par des catastrophes naturelles, et que la dimension de solidarité de l'Etat demeurait un principe constant". Les inondations du 25 mai dernier ont causé la mort d'un enfant, en plus de l'arrêt d'activité du port de pêche de Khemisti et de l'inondation de l'abri de pêche de Fouka par les boues, rappelle-t-on. Immédiatement après cette catastrophe, le président de la République a présidé un conseil ministériel sanctionné par une décision d'attribution d'une prime de solidarité de 30.000 DA aux pêcheurs sinistrés, jusqu'au réaménagement des ports de pêche endommagés et la reprise de l'activité à leur niveau, alors que les services concernés ont entamé l'évaluation des pertes subies par les approvisionneurs des bateaux en vue de leur indemnisation.

Une décision a été également prise en vue du relogement de la totalité des familles sinistrées, au nombre de 121, dans un délai de 48 heures. Les décisions prises par le président de la République sont "audacieuses", a estimé dans une déclaration à l'APS, le président de la Chambre professionnelle de la pêche, Salah Kaâbache,



assurant quelle ont permis la "relance du secteur de la pêche et redonné espoir à des dizaines de familles désespérées par cette catastrophe, vu que les ports de pêche sont leur unique ressource de subsistance".

Il a souligné la contribution de ces décisions à relancer le secteur en permettant aux approvisionneurs des bateaux de renouveler leurs équipements et d'acquiescer de nouvelles embarcations de pêche. "La prime de solidarité décidée par le Président a relativement atténué les séquelles des pertes que nous avons subies, et nous a permis de reprendre une vie ordinaire, tout en encourageant les marins à relever le défi pour la reprise de l'activité", a assuré, pour sa part, Ahmed, pêcheur artisanal.

Des mécanismes juridiques s'imposent

Durant le même conseil ministériel de dimanche dernier, le président de la Ré-

publique a ordonné la mise au point de "mécanismes juridiques nécessaires pour garantir la prise en charge des personnes touchées par les catastrophes naturelles, à l'avenir, notamment à travers les compagnies d'assurance et les organismes chargés de superviser ces activités artisanales".

Selon les derniers chiffres communiqués par les services de la wilaya de Tipasa, les inondations du 25 mai dernier ont coûté la bagatelle de 674 millions de DA, les autorités publiques ayant mobilisé d'importantes ressources financières, notamment pour la prise en charge des pertes occasionnées au secteur de la pêche. Il s'agit notamment de l'attribution d'une allocation mensuelle de solidarité, décidée par le président de la République, aux pêcheurs jusqu'à la reprise de leur activité, ayant fait l'objet d'un décret exécutif promulgué le 12 juin 2023, au profit de 811 pêcheurs, a indiqué à l'APS, le directeur local de la pêche

et de l'aquaculture, Ahmed Tatbirt.

Une enveloppe globale de près de 121 millions de DA a été attribuée aux pêcheurs concernés depuis l'entame de distribution de cette prime de solidarité, de juin à octobre derniers, tandis que le montant d'indemnisation des approvisionneurs des bateaux s'est élevé à 53 millions de DA, selon la même source.

Le wali de Tipasa, Aboubakr Seddik Boucetta avait souligné dans de précédentes déclarations à la presse, l'affectation, par les pouvoirs publics, d'une enveloppe de 500 millions de DA pour le projet de réhabilitation du port de pêche de Khemisti et de l'abri de pêche de Fouka, dans le cadre de 16 opérations programmées à l'actif du secteur des travaux publics, portant, également, réhabilitation des routes nationales et de wilaya affectées par les inondations. Outre la prise en charge des pêcheurs, l'Etat s'est aussi engagé au relogement des familles sinistrées, dont les habitations ont été totalement endommagées. Quelque 121 familles ont été relogées à ce titre dans des appartements neufs, dans un délai de 48 heures, outre l'indemnisation des familles dont les meubles ont été détériorés, par des équipements électroménagers et des meubles neufs, en application de la décision du président de la République portant sur la prise en charge totale des besoins des sinistrés.

TIZI-OUZOU

Lancement de plantation de 5.200 plants forestiers

Une opération de volontariat pour la plantation de 5.200 plants forestiers? sur une superficie de 2,5 ha, a été lancée jeudi à Tizi-Ouzou par les autorités locales. Le coup d'envoi de cette opération, deuxième du genre après celle menée le 21 octobre dernier à l'entame de la campagne de plantation 2023/2024, a été donné par le wali?, Djilali Doumi, au "Pont de Takhoukht". Ont participé à l'événement, des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), des représentants de différentes directions de wilayas, des élus locaux et nationaux, de représentants du mouvement associatif et autres organisations de la société civile, pour faire reverdir les espaces incendiés par les précédents feux de forêts. M. Doumi a mis en exergue l'importance de ce genre d'initiatives qui permet de réparer les dégâts causés par les feux de forêt, mais aussi de préserver la résilience des espaces qui ont été fragilisés par les incendies et qui sont devenus beaucoup plus exposés au phénomène d'érosion du sol.

Il a salué les participants à cette opération qui "ont donné, à l'occasion, une image de la citoyenneté positive, soucieuse de la préservation de l'environnement, ainsi que de l'intérêt de la communauté et de la collectivité", a-t-il dit. Concernant les espèces choisies pour le site de Takhoukht, il s'agit, notamment, du peuplier blanc, l'eucalyptus, le casuarina et le cyprès, selon les détails fournis par le conservateur des forêts, Youcef Ould Mohamed, qui a relevé que ce sont des plants produits localement à la pépinière de la conservation des forêts et qui "s'acclimatent très bien". Ce même responsable a fait savoir qu'outre l'opération d'aujourd'hui, d'autres volontariats sont prévus. Il s'agit, particulièrement, de celui qui aura lieu à la forêt d'Ait Oumalou (région de Larbaâ n'Ath Irathen) dont 200 ha ont été incendiés en 2021. Une opération de reboisement de 50 ha en chêne-liège a déjà été réalisée, a noté le conservateur qui a assuré que "les efforts seront poursuivis jusqu'à reboiser la totalité de la superficie détruite, soit l'ensemble des 200 ha". Une autre opération de volontariat est aussi prévue au village de Boumansour dans la commune de Yakourene. Cette fois-ci, le reboisement visera la fixation d'un site instable. "Dans cette localité, en allant vers la commune de Zekri, il y a un important glissement de terrain qui menace la voie carrossable. Nous nous sommes mis d'accord avec le comité de village pour lancer une opération de plantation pour stabiliser le site", a indiqué M. Ould Mohamed. Le conservateur des forêts a saisi l'occasion pour lancer un appel à l'ensemble des comités de villages et des associations qui ont des projets de plantation, de se rapprocher de la conservation afin de mettre sur pied de telles initiatives.

BOUMERDES

Hausse du taux de couverture en gaz à près de 98% en dix ans (directeur local)

Une hausse considérable a été enregistrée dans le taux de couverture de la wilaya de Boumerdes en gaz naturel durant ces dix dernières années, porté actuellement à près de 98%, a-t-on appris jeudi de la direction locale de l'énergie. "Le taux de couverture en gaz est passé de 48% en 2012, à 94% en 2021, avant d'être porté à 98%, actuellement, avec une prévision à la hausse suite à la concrétisation des projets en cours de réalisation, à travers la wilaya", a indiqué le directeur local de l'énergie, Bibi Moussa, à l'issue de la mise en service par la wali Faouzia Naâma, d'un projet de raccordement de 400 foyers au réseau de gaz naturel, à la cité Ouled Cheikh, de la commune d'Ouled

Moussa. Les projets de raccordement au gaz naturel ont été financés au titre de programmes de développement sectoriels et de programmes locaux pris en charge par la direction de distribution de gaz et d'électricité de la wilaya, a-t-il ajouté.

Il a aussi souligné la poursuite des efforts de l'Etat "pour garantir cette énergie vitale à tous les villages et quartiers de la wilaya, suivant les exigences de la croissance démographique à leur niveau". Toujours selon M. Bibi, la wilaya a enregistré l'année dernière le raccordement de 17.700 foyers au réseau de gaz naturel à travers 111 zones reculees, parallèlement au raccordement de 13.900 autres foyers aux réseaux de

gaz et d'électricité, dont près de 13.200 foyers au réseau de gaz naturel.

Le wali de Boumerdes a entamé sa visite par la commune de Larbaâatche, où elle a inspecté les chantiers de réalisation de groupes scolaires aux cités "Nouader" et "Chahid Hamza Ahmed", outre des projets d'aménagement urbain et de routes, et la station de pompage de la cité "Tabrir". Elle s'est également rendue dans la commune d'Ouled Moussa où elle s'est enquis de la situation de projets de logements de différentes formules, au même titre que des projets de réalisation de groupes scolaires, de CEM et de lycées, d'aménagement de routes et de réhabilitation d'une polyclinique, entre autres.

MÉDÉA

Programme de plantation de plus de 160 mille arbustes (Conservation)

La conservation des forêts de la wilaya de Médéa s'est fixée comme objectif de planter d'ici à fin Mars 2024 plus de 160 mille arbustes de différentes espèces dans le cadre d'un programme de boisement annuel entamé, jeudi, à partir de la commune de Médéa, a-t-on appris auprès du responsable de cette structure.

La mise en œuvre de ce programme

a débuté jeudi à "Beni-Attef", périphérie nord de Médéa, avec la mise en terre de pas moins de 1000 arbustes à l'occasion de la première phase du lancement du programme qui s'étalera sur une période de quatre mois, a fait savoir le conservateur local des forêts, Mohamed Boukerche, en marge de cette opération.

Les opérations de plantation seront menées à travers les 64 communes que

compte la wilaya, principalement dans les zones menacées de désertification, les parcelles affectées par des incendies et des bassins versants pour consolider les sols et limiter les risques de glissements de terrain et d'éboulement, a-t-il expliqué. Des plantations sont également prévues en milieu urbain et dans les enceintes des établissements éducatifs, de formation professionnelle, ainsi

qu'en bordure des grandes axes routiers, a ajouté le conservateur, précisant que plusieurs secteurs et associations sont impliqués dans la matérialisation de ce programme de plantation devant permettre la régénération du couvert végétal local, la sauvegarde de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

IMPORTATIONS

Augmentation de 38% du nombre de factures traitées au niveau des services du ministère du Commerce (Zitouni)

Le nombre de factures d'importation traitées au niveau des services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportation a augmenté de 38% jusqu'au 30 novembre, a fait savoir, jeudi à Alger, le ministre du secteur, Tayeb Zitouni.

Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales et présidée par la vice-présidente de l'APN, Hadjira Abbas, M. Zitouni a indiqué que les services du ministère avaient traité du 1er janvier au 30 novembre 2023, 29.660 factures appartenant à 6.788 importateurs d'une valeur de 9,6 milliards de dollars, soit une hausse de 38,45% par rapport à la même période en 2022, durant laquelle 15.759 factures appartenant à 4.231 importateurs ont été traitées, et ce d'une valeur de 3,7 milliards de dollars.

Le traitement des factures d'importation par le ministère du Commerce (via la plateforme nationale dédiée à l'importation de matières premières et de marchandises destinées à la revente en l'état), s'inscrit dans le cadre des mesures visant à rationaliser les opérations d'importation sans pour autant les freiner, il s'agit donc d'"importation complémentaire", selon les explications du ministre en réponse à la question du député (Indépendants), Massinissa Ouari sur les procédures adoptées pour réguler les importations.

Ces procédures avaient contribué, poursuit le ministre, à "l'élargissement du tissu économique et à la transformation de nombreux importateurs en fabricants dans le marché national, permettant ainsi la création de milliers d'emplois".

Les mesures prises par l'État pour la régulation des importations ont également permis de créer une base de données effective qui a aidé à la prise des décisions appropriées, selon "une approche précise" en matière de commerce extérieur.

Cette démarche a permis une rationalisation effective des importations qui ont reculé à environ 43 Mds USD durant les 11 mois de l'année en cours, par rapport aux importations qui avaient atteint 60 Mds USD durant des années précédentes, en sus de la réalisation d'un chiffre d'affaires "sans précédent en matière d'exportation hors-hydrocarbures", ajoute le ministre. Quant aux mesures prises en vue de réguler les prix de certaines matières et produits de consommation au niveau national, objet même de la question posée par le député Abderrahmane Salhi (Front El Moustakbal), M. Zitouni a affirmé que son secteur a entamé, à travers une action participative et de concertation avec tous les secteurs concernés, les associations professionnelles et de protection du consommateur, la mise en place des contours d'une stratégie globale en vue de remédier aux dysfonctionnements relevés. Ceci a été rendu possible grâce à un ensemble de mesures adoptées, dont celles relatives au "lancement de l'élaboration d'une cartographie nationale numérisée des produits alimentaires de large consommation (importés ou produits localement), l'entame de l'élaboration de textes réglementaires, en vue de plafonner les marges bénéficiaires lors de l'emballage et lors de la distribution de gros et en détail, relatives aux légumineuses et au riz, cette mesure devant être élargie aux différents produits de large consommation".

De plus, il sera procédé à la révision du système de compensation des coûts de transport terrestre des marchandises privées pour approvisionner les wilayas du sud, en sus d'accélérer la finalisation du recensement économique des capacités de production nationales en déterminant les indicateurs de consommation selon les spécificités de chaque région, a poursuivi le ministre. Répondant à une question du député Abderezzak Touati (Mouvement El Binaa) sur les mesures prises pour garantir la disponibilité des produits à large consommation pendant la saison estivale dans la wilaya de Jijel, le ministre a indiqué que des mesures concrètes ont été prises, ayant permis une meilleure prise en charge de ces préoccupations et une meilleure préparation de la prochaine saison estivale, et ce, compte tenu de la demande croissante sur certains produits dans 14 wilayas côtières soumises chaque saison estivale à un plan sectoriel exceptionnel, en coordination avec tous les départements ministériels concernés pour réguler le programme d'approvisionnement en ces produits.

Parmi ces mesures, figure l'augmentation des quotas des wilayas côtières des différents produits à large consommation, et ce, en raison de l'affluence importante des estivants. Pour ce qui est de Jijel, le quota de la wilaya en matière de lait pasteurisé a été augmenté de 62.000 à 106.000 litres par jour, tout en œuvrant à "mettre fin à la dépendance vis-à-vis des wilayas voisines en matière d'approvisionnement", notamment grâce à la carte de distribution du lait pasteurisé via la plateforme numérique, entrée en vigueur le 2er novembre dernier, a conclu le ministre.

FINANCES PUBLIQUES

La Cour des comptes publie son rapport annuel 2023

La Cour des comptes a annoncé, samedi dans un communiqué, la publication de son rapport annuel pour l'année 2023.

"Conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes publie son rapport annuel 2023, établi en respect des dispositions de l'ordonnance n 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée", précise la même source.

Le rapport, disponible sur le site-web de la Cour des comptes, "reprend les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la Cour, au titre de son programme d'activité de contrôle pour l'année 2021, assorti des recommandations qu'elle estime devoir formuler ainsi que des réponses des responsables, représentants légaux et des autorités de tutelle auxquels ces travaux sont notifiés, et ce, dans le respect de la procédure contradictoire", est-il souligné. Les constatations et les appréciations, qui y sont contenues dans le rapport, "visent à favoriser une saine



gestion et une utilisation performante des moyens et des ressources publiques par les entités contrôlées", détaille encore le document.

Selon la même source, le rapport annuel comprend 12

notes d'insertion et 34 recommandations, classées dans trois parties, relatives respectivement aux administrations de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements et entreprises publics. Dans

une quatrième partie, la Cour des comptes rend compte de l'emploi des ressources budgétaires et humaines ainsi que de ses activités internationales durant l'année considérée, selon la même source.

PROJET DE LOI DE FINANCE 2024

La Commission des finances et du budget examine les amendements proposés

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné, jeudi, les amendements proposés au projet de loi de finance 2024, remplissant les conditions légales, au nombre de 36 amendements, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. L'examen intervient, lors d'une réunion de la Commission présidée par son

Président Saad Behgdidj, lors de laquelle les membres de la Commission ont abordé les amendements remplissant les conditions de forme, après sa soumission par le bureau de l'APN à la Commission, aux fins de leur examen avec les délégués de leurs auteurs. "Les amendements remplissant les conditions légales sont au nombre de 36", conclut le communiqué.

SONATRACH

Les lauréats du concours des 60 meilleurs photographes primés

Le Président-directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi a présidé, au siège de la direction générale du groupe, la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours des 60 meilleurs photographes lancé par Sonatrach dans le cadre du programme de la célébration du 60e anniversaire de sa création.

Lors de cette cérémonie organisée mardi dernier, 60 travailleurs et travail-

leuses issus de différentes structures du groupe, ont reçu des attestations de reconnaissance de la part des cadres dirigeants de Sonatrach, à leur tête le Pdg du groupe.

1100 travailleurs et travailleuses ont participé à ce concours avec des œuvres photographiques originales mettant en valeur la vie animale et végétale en Algérie. Le concours, organisé au profit des travailleurs et travailleuses de

Sonatrach avec ses différentes agences à travers les wilayas du pays, tend à réaffirmer l'engagement de l'entreprise à la protection de l'environnement en encourageant le comportement durable et en contribuant à la sensibilisation des travailleurs affiliés au groupe à la préservation de l'environnement à travers la promotion de la créativité artistique en milieu professionnel, ajoute la même source.

SKIKDA

Créer et développer les start-up de l'intelligence artificielle (rencontre)

Les participants à la 4ème conférence internationale sur "l'ingénierie avancée dans l'intelligence des procédés", ont recommandé jeudi à Skikda au terme de leurs travaux de créer et développer les start-up actives dans le domaine de l'intelligence artificielle et du génie des procédés.

Tenue pendant trois jours à l'université 20 août 1955 de Skikda, la rencontre a relevé "l'importance de favoriser l'émergence de startups dans les domaines de l'intelligence artificielle, les énergies renouvelables, la robotique et la sécurité industrielle".

Les séminaristes qui ont représenté 23 universités algériennes et 10 autres internationales ont considéré que de telles startups développeront de nouveaux produits dans des domaines à l'exemple de véhicules intelligents qui pénètrent des zones à haut risque ou des drones qui détectent les incendies de forêts et autres



produits innovants qui participent à élever le niveau de l'économie et en favoriser la pérennité.

Le recteur de l'université de Skikda, Toufik Boufendi a affirmé à l'occasion que le défi actuel consiste à "apporter des idées nouvelles pour la relance de l'économie nationale et développer des affaires et professions nouvelles à travers la création de startups et l'engagement de recherche appliquée dans le domaine de l'in-

telligence artificielle conformément de la vision prospective de l'Etat de développement de l'économie nationale et d'emploi des jeunes et des diplômés des universités".

Les recommandations ont appelé également à publier les actes de la conférence et à tenir la prochaine édition de cette conférence à l'université Kasdi Merbah d'Ouargla avec une organisation coordonnée entre l'institut des sciences et techniques appliquées de

l'université de Skikda, l'institut de technologie de l'université d'Ouargla et l'université Nisantasi d'Istanbul (Turquie). La conférence a abordé l'importance de la recherche dans le domaine de l'intelligence artificielle (AI) et à favoriser les échanges d'expériences et de résultats des recherches nouvelles dans les domaines, notamment du contrôle industriel, du génie des procédés et de la sécurité industrielle.

En marge de la première journée, trois conventions ont été signées l'université de Skikda et l'université Nisantasi d'Istanbul (Turquie), l'université de Skikda et celle de Kasdi Merbah d'Ouargla et entre cette dernière et l'université Nisantasi pour renforcer les échanges de formations, l'engagement de recherches communes et la multiplication des opportunités d'étude dans les deux pays.

PÉTROLE

Le pétrole termine la semaine en baisse

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a chuté de 2,44% à 78,88 dollars vendredi.



Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, a perdu 2,48% à 74,07 dollars.

Après de longues négociations, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) ont annoncé jeudi de nouvelles coupes de production de pétrole pour 2024.

Le Brésil rejoindra l'Opep+ à partir de janvier prochain

Le Brésil rejoindra l'alliance de l'Opep+ à partir de janvier prochain, a annoncé jeudi l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). En effet, la 36e réunion ministérielle de l'Opep+, tenue ce jeudi par vidéoconférence, a accueilli Silveira de Oliveira, ministre des Mines et de l'Énergie du Brésil qui

rejoindra la Déclaration de coopération à partir de janvier 2024, selon le communiqué final de la réunion.

L'alliance est formée des 13 membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de leurs dix partenaires, signataires de la Déclaration de Coopération, la Russie à leur tête.

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses restent confiantes et ignorent l'avertissement du patron de la Fed

Les Bourses mondiales s'affichent globalement dans le vert vendredi, confiantes dans leur idée que le cycle de resserrement monétaire est terminé, malgré un avertissement du président la banque centrale américaine Jerome Powell.

Après un mois de novembre largement positif - le meilleur de l'année pour certains indices boursiers -, les Bourses européennes ont entamé décembre du bon pied: Paris a pris 0,48%, Londres

1,01%, Francfort 1,12% et Milan 0,64%.

Tous ces indices ont enregistré des progressions sur la semaine.

Après avoir réalisé leur meilleur mois depuis plus d'un an en novembre, les indices de Wall Street continuent dans leur lancée.

Vers 17H05 GMT, le Dow Jones prenait 0,61%, le S&P 500 0,50% et le Nasdaq 0,31%. Les marchés semblent ne pas s'inquiéter des dernières déclarations du président de la Réserve fédérale (Fed)

américaine. "Il serait prématuré de conclure avec certitude que nous avons atteint un niveau suffisamment restrictif, ou de spéculer sur le moment où la politique pourrait être assouplie", a déclaré Jerome Powell. Le pétrole progresse légèrement vendredi. Le baril de Brent prenait 0,31% à 81,13 dollars et celui de WTI 0,51% à 76,33 dollars, vers 17H00 GMT.

Les deux cours sont en légère hausse sur la semaine.

L'euro reculait de 0,12% à 1,0875 dollar.

MATIÈRES PREMIÈRES

L'or en hausse atteignant un nouveau sommet depuis plus de six mois

Rien ne semble stopper l'ascension de l'or, qui a progressé sur la semaine, touchant son plus haut depuis plus de six mois, face à un dollar et des rendements obligataires moins attractifs.

Vendredi, le métal précieux s'est hissé à un nouveau sommet depuis début mai, à 2053,30 dollars l'once, pas très loin de son plus haut de tous les temps, en août 2020, où il avait atteint 2075,47 dollars.

L'or a été propulsé "suite à la récente baisse de l'inflation américaine et des chiffres du marché du travail" signalant une économie américaine ralentie, relève James Harte, de chez Tickmill.

Ces données ont poussé le marché à "considérablement revoir à la baisse ses attentes quant à un nouveau resserrement de la Réserve fédérale (Fed) dans les mois à venir", résume l'analyste.

Les cambistes s'attendent désormais à de premières

baisse de taux au premier semestre de l'année prochaine, en conséquence de quoi, le dollar s'est fortement affaibli au cours de la semaine dernière.

L'ascension de l'or a également été aidée par la baisse des rendements des obligations d'Etat, qui, comme le billet vert, constituent habituellement une valeur refuge concurrente du métal jaune, rappelle Michael Hewson, analyste de CMC Markets.

Vendredi, l'once d'argent a également atteint un record depuis mai, à 25,47 dollars.

L'argent a grimpé en novembre "grâce à son prix relativement bas par rapport à l'or et à certains cambistes qui se sont tournés vers l'argent à partir du moment où l'or avoisinait les 2.000 dollars" l'once, avance Ole Hansen, analyste de Saxobank.

Vers 17H00 GMT vendredi, l'once d'or s'échangeait à 2.049,77

dollars sept jours plus tôt.

Le cuivre poursuivait, quant à lui, sa hausse sur la semaine, poussé par les craintes sur l'approvisionnement mondial, le Panama s'appretant à fermer la plus importante mine du pays.

Vendredi, le métal a grimpé sur le London Metal Exchange (LME) jusqu'à son plus haut en trois mois, à 3,575,50 dollars la tonne.

"Les perspectives de l'offre de cuivre sont très mitigées, tant à court qu'à long terme", note Thu Lan Nguyen, analyste chez Commerzbank.

Le prix du cacao bat des records

Par ailleurs, le prix du cacao a encore battu des records sur la semaine, poussé par les craintes d'approvisionnement plus serré venant des principaux pays producteurs. Jeudi, le cacao à

Londres a même culminé à 3,572 livres sterling la tonne, un prix record enregistré depuis le début du contrat en 1989.

"Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest signalent que de nombreuses régions ont reçu trop de pluie, ce qui a entraîné des retards dans les récoltes et pourrait provoquer des maladies", commente Jack Scoville, analyste chez Price Futures Group.

Les inquiétudes autour de l'insuffisance de l'offre sont aussi alimentées par les reports d'approvisionnement plus serré en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Ensemble, ces deux pays produisent environ deux tiers du cacao mondial.

L'Organisation internationale du cacao (ICCO) a pourtant révisé légèrement à la baisse ses prévisions de déficit de l'offre pour la saison 2022/23, déjà achevée, selon son dernier rapport publié vendredi.

MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar se stabilise après des commentaires de la Fed, l'euro faiblit

Le dollar, qui dans un premier temps avait reculé à la suite de remarques du président de la banque centrale américaine, se stabilisait vendredi face à l'euro qui faiblissait. Vers 20H00 GMT, le billet vert grappillait 0,10% face à l'euro à 1,0877 dollar pour un euro. Le dollar perdait en revanche 0,59% face à la livre à 1,2699 dollar. La devise européenne était mal en point face au yen (-0,99%), au franc suisse (+0,78%) et à la livre britannique (-0,70%). Les taux directeurs américains ont été "amenés profondément en territoire restrictif", et "cette politique monétaire stricte exerce une pression à la baisse sur l'activité économique et l'inflation", a indiqué vendredi Jerome Powell, président de la Fed, lors d'un discours au Spelman College d'Atlanta (Géorgie). De son côté, l'or a frôlé à 2.075,41 dollars son record atteint en août 2020, où il avait atteint 2.075,47 dollars.

Cours de vendredi Cours de jeudi

	20H00 GMT	22H00 GMT
EUR/USD	1,0877	1,0888
EUR/JPY	159,79	161,36
EUR/CHF	0,9455	0,9529
EUR/GBP	0,8565	0,8625
USD/JPY	146,91	148,20
USD/CHF	0,8693	0,8751
GBP/USD	1,2699	1,2624

ETATS UNIS

Fed: il est "prématuré" de "spéculer" sur une baisse des taux (Powell)

Le président de la banque centrale américaine (Fed), Jerome Powell, a averti vendredi les marchés qu'il est trop tôt pour anticiper une baisse des taux, et que la Fed se tient même prête à les relever encore si nécessaire face à l'inflation. "Il serait prématuré de conclure avec certitude que nous avons atteint un niveau suffisamment restrictif, ou de spéculer sur le moment où la politique pourrait être assouplie", a déclaré Jerome Powell lors d'un discours au Spelman College d'Atlanta (Géorgie). "Nous sommes prêts à ressermer encore la politique s'il s'avère opportun de le faire", a-t-il même averti. Les taux de la Fed se situent dans une fourchette de 5,25 à 5,50%, au plus haut depuis plus de 20 ans.

La Fed les a relevés à 11 reprises depuis mars 2022, afin de faire baisser l'inflation, qui avait flambé à un niveau inédit depuis le début des années 1980.

"Bien que des chiffres d'inflation plus faibles ces derniers mois soient les bienvenus, ces progrès doivent se poursuivre si nous voulons atteindre notre objectif de 2%", a commenté le président de la Fed.

La hausse des prix était en octobre de 3,0% sur un an, selon l'indice PCE, jauge privilégiée par la Fed. L'inflation dite sous-jacente - hors alimentation et énergie - est, elle, de 3,5%. Cette baisse de l'inflation va de pair avec un ralentissement de l'activité économique, observée depuis le début de l'automne. Les hausses de taux, en effet, visent à rendre le crédit plus coûteux pour les ménages et entreprises, afin de faire ralentir la consommation et l'investissement, pour in fine desserrer la pression sur les prix. Mais il faut des mois pour que les actions de la Fed agissent sur l'économie réelle. "Les pleins effets de notre resserrement ne se sont probablement pas encore faits sentir", a ainsi prévenu Jerome Powell. La Fed n'avait ainsi pas relevé les taux lors de ses deux dernières réunions, afin de se donner le temps d'observer les effets de sa politique sur l'économie, et éviter de trop peser sur l'activité, ce qui risquerait de provoquer une récession. Les responsables de la Fed anticipent "que la croissance des dépenses et de la production ralentira au cours de l'année prochaine, à mesure que les effets de la pandémie et de la reprise de l'activité s'estomperont et que la politique monétaire restrictive pèsera sur la demande", a détaillé le président de l'institution. La prochaine réunion de la Fed aura lieu les 12 et 13 décembre.

AUTOMOBILE

Washington veut réduire les importations chinoises de composants de voitures

Les subventions pour l'achat d'un véhicule électrique aux Etats-Unis, mesure-phare du plan climatique de Joe Biden, ne seront plus accordées aux acheteurs de voitures contenant des composants de batterie fabriqués en Chine ou dans d'autres "pays rivaux", selon un plan annoncé vendredi le département du Trésor.

"Pour renforcer la sécurité des chaînes d'approvisionnement américaines, à partir de 2024 un véhicule propre éligible ne pourra contenir aucun composant de batterie fabriqué ou assemblé en Chine, Russie, Corée du Nord ou Iran, a souligné le Trésor dans un communiqué de presse.

Ces quatre pays sont considérés comme des "entités étrangères préoccupantes", selon des règles présentées par l'administration et qui sont ouvertes aux commentaires du public avant d'entrer en vigueur.

Par ailleurs, "à partir de 2025, un véhicule propre éligible ne pourra pas contenir de métaux critiques extraits, traités ou recyclés" par un de ces pays, prévoient encore ces règles.

Le grand plan climat de Joe Biden, l'Inflation Reduction Act (IRA), prévoit un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 7500 dollars pour l'achat d'un véhicule électrique fabriqué aux Etats-

Unis. Cette proposition est publiée alors que Washington s'efforce de réduire la dépendance à la Chine de son industrie naissante de voitures électriques.

MINE DE CUIVRE GÉANTE AU PANAMA

Procédure d'arbitrage international contre sa fermeture

La société canadienne First Quantum Minerals (FQM) a annoncé vendredi avoir entamé une procédure d'arbitrage international, après que la Cour suprême du Panama a déclaré "inconstitutionnelle" la loi qui régit son exploitation de la plus grande mine de cuivre d'Amérique centrale.

FQM "a entamé une procédure d'arbitrage devant la Cour internationale d'arbitrage pour protéger ses droits dans le cadre de l'accord de concession de 2023 que le gouvernement pana-

méen a signé (...) cette année avec l'entreprise", indique-t-elle dans un communiqué, précisant que la procédure aura lieu à Miami, aux Etats-Unis.

La Cour internationale d'arbitrage est un organe autonome de la Chambre de commerce internationale, dont le siège est à Paris.

L'approbation en octobre par le Parlement panaméen du renouvellement pour 40 ans (20 ans renouvelables) du contrat de concession de cette gigantesque exploitation avait donné

lieu aux plus importantes manifestations dans le pays depuis la chute de Manuel Antonio Noriega en 1989, en raison notamment de préoccupations environnementales. Mardi, la Cour suprême a finalement déclaré "anti-constitutionnelle" la loi régressant ce contrat. Le président panaméen Laurentino Cortizo, critiqué pour son "inaction" face aux blocages, a dans la foulée promis un processus de fermeture "ordonnée et sûre" de la mine.

RÉINSERTION DES DÉTENUÉS

Vers l'augmentation à 13.000 détenus de la main-d'œuvre pénitentiaire dans les chantiers agricoles en 2024 (ONTEA)

L'Office national des travaux éducatifs et de l'apprentissage (ONTEA) s'emploie à augmenter, dès 2024, le nombre de détenus travaillant dans les chantiers agricoles et les unités de production interne dans les établissements de rééducation à 13.000 au niveau national, a indiqué, jeudi à Khenchela, le directeur général de cet office, Abdelghani Amiar.

Le DG de l'ONTEA qui présidait, accompagné du chef du Bureau de l'Éducation à la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Hichem Bekkouche, a indiqué en marge du coup d'envoi de la campagne de récolte d'olives et du lancement d'une expérience pilote de culture de figues de barbarie dans un chantier agricole appartenant à la maison de rééducation de Babar, dans une déclaration à la presse, que l'ONTEA mettra en service 12 ateliers agricoles, en plus des 26 autres actuellement en milieu ouvert proche des établissements pénitentiaires, ce qui permettra d'augmenter de 100 pour cent le nombre de travailleurs détenus.

Il a ajouté que 65 pour cent des détenus employés par l'ONTEA travaillent dans des chantiers agricoles situés à proximité des établissements pénitentiaires, tandis que 35 pour cent travaillent dans des ateliers de production internes, spécialisés,

entre autres, dans l'imprimerie, la menuiserie, la couture, le tissage, la ferronnerie, le cuir et l'artisanat.

Selon le même responsable, l'ONTEA prévoit d'ouvrir, au titre d'un programme quinquennal courant de 2024 à 2029, pas moins de 40 nouveaux chantiers qui permettront d'augmenter le nombre de travailleurs détenus et de répondre aux différents besoins des établissements pénitentiaires, des tribunaux et des cours de justice, en particulier pour la fabrication de chaises, de lits en bois et en fer, de tabliers, d'habits de prisonniers et autres.

M. Amiar a également révélé que l'ONTEA projette, en coordination avec les établissements pénitentiaires répartis dans les différentes wilayas du pays, de mettre en service 10 poulaillers spécialisés dans la production d'œufs au niveau national, dont un au sein de la maison de rééducation de Babar, d'une capa-



acité de production de 10.000 œufs/jour. Il a également fait savoir qu'un projet d'unité apicole, pour la production de miel, sera lancé dès la semaine prochaine à la maison de rééducation de Babar qui recevra, dans un premier temps, 50 ruches.

La relance de l'atelier de recyclage de déchets de plastique, de papier et de fer a également été

évoquée par le même responsable qui a rappelé que 38 ateliers de recyclage de ce type existent au niveau national et emploient, à l'heure actuelle, 90 détenus.

S'agissant de l'expérience d'arboriculture fruitière pour, notamment, la culture d'olives et la production d'huile d'olive, le même responsable a déclaré que l'ONTEA recense actuellement

une superficie de 5.000 hectares de chantiers agricoles proches des établissements pénitentiaires, avec 100.000 arbres fruitiers et 40 000 oliviers produisant des olives de table, ainsi que de l'huile d'olive commercialisées à des "prix inférieurs à ceux pratiqués sur le marché national".

M. Amiar a souligné que la Maison de rééducation de Babar dispose d'un chantier agricole ouvert d'une superficie de 40 hectares, dont 22 hectares dédiés à la culture des olives (60.000 arbres) et des abricots (1.500 arbres), en plus d'une petite zone dédiée à la culture de l'ail.

Le DG de l'ONTEA a enfin donné le coup d'envoi d'un projet pilote pour la reprise de la culture, sur 18 hectares, de figues de barbarie, avec pour objectif de produire, au cours des 5 prochaines années, de l'huile provenant de ce fruit et dont le prix à la vente avoisine les 200.000 dinars le litre.

BÉJAÏA

Trois morts et un blessé grave dans un feu d'appartement à Souk-El-Ténine



Trois (3) morts et un blessé grave ont été enregistrés suite à un feu survenu jeudi en début de soirée dans un appartement sis au 2^e étage d'un immeuble qui en compte six à Souk-El-Ténine (25 km à l'Est de Béjaïa), indique vendredi un communiqué de la Protection civile.

L'intervention rapide de la Protection civile, qui a engagé tous ses éléments des unités de Souk-El-Ténine, Aokas et Tichy sont parvenus à limiter le sinistre à l'appartement et éviter la propagation des flammes au voisinage, même si ce dernier a dû subir, dans une grande panique, les effets des fumées qui s'en dégageaient.

Une femme, une occupante du troisième étage y a perdu connaissance après avoir été incommodée par l'inhalation des gaz et a dû être évacuée à son tour à l'hôpital, a-t-on précisé.

Les trois victimes, tous de la même famille, composée du père (67 ans), son épouse 55 ans et d'un jeune homme de 25 ans, ont tous été brûlés vifs par le feu. Leur fille, âgée de 21 ans a pu y échapper mais en subissant des brûlures au 3^e degré, a-t-on ajouté. Toutes les victimes ont été évacuées par les moyens de la Protection civile à l'hôpital de Souk-El-Ténine. Les causes à l'origine du drame ne sont pas encore connues. Une enquête a été ouverte à cet effet par la Sûreté de daïra de Souk-El-Ténine, a-t-on ajouté.

APS

AIN TÉMOUCHENT

Projets d'aménagement et de renouvellement des équipements au profit de 115 écoles primaires (wali)

Pas moins de 115 écoles primaires de la wilaya d'Ain Témouchent bénéficieront de projets de réaménagement et de renouvellement de leurs équipements, a annoncé, jeudi, le wali M'hamed Mouden. Présidant les travaux du conseil exécutif de la wilaya, M. Mouden a indiqué qu'une enveloppe financière de 770 millions DA au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'exercice en cours, a été débloquée pour les travaux d'aménagement et de renouvellement de 115 écoles primaires réparties à travers l'ensemble des communes de la wilaya. Les travaux d'aménagement et de réfection,

pour lesquels un montant de 670 millions DA a été alloué sur cette enveloppe consacrée à la même opération, portent sur l'étanchéité, l'aménagement des toilettes et la réhabilitation des aires, entre autres, a ajouté le même responsable. En outre, 100 millions DA ont également été destinés pour entreprendre la rénovation des équipements pédagogiques à travers les classes, ainsi que pour soutenir les cantines qui y sont implantés en équipements nécessaires. Le wali a donné des instructions aux présidents d'APC pour lancer ces opérations dans les plus brefs délais et veiller au bon déroulement de la scola-

risation avec la possibilité de réaliser les travaux en dehors des heures d'étude. Il a insisté aussi sur l'achèvement des travaux de raccordement de quatre écoles primaires au réseau de gaz de ville avant la fin de décembre prochain pour atteindre un chiffre de 231 écoles primaires dans la wilaya raccordées au réseau du gaz naturel.

Ces actions de développement constituent la poursuite des efforts déployés pour prendre en charge les besoins enregistrés dans les établissements scolaires. L'opération s'est soldée cette année par la réfection de 102 écoles primaires, de 33 CEM et de 15 lycées.

ALGER

Arrestation d'une bande criminelle pour agression de citoyens à l'arme blanche à Sidi Moussa

Les services de la brigade régionale de la Gendarmerie Nationale de Sidi Moussa à Alger ont pu mettre fin à l'activité d'une bande criminelle qui agressait des citoyens à l'arme blanche, en attirant leurs via les réseaux sociaux, et arrêté quatre (4) individus, indique vendredi, un communiqué de ce corps de sécurité. La brigade régionale de la Gendarmerie Na-

tionale de Sidi Moussa a "mis fin à l'activité d'une bande qui commettait des agressions sur des citoyens, en les attirant à travers les réseaux sociaux (Facebook), prétendant vendre des marchandises à prix bas, avant de les agresser à l'arme blanche sur les lieux du rendez-vous et de voler leur argent et téléphones portables", précise le communiqué. Une opération qui

intervient "après des investigations menées par le groupement territorial de la Gendarmerie Nationale d'Alger, suite à la réception de plaintes faisant état de 8 affaires similaires". Un plan sécuritaire a été mis en place, qui s'est soldé par l'arrestation des suspects en flagrant délit à travers différentes régions de la circonscription de compétence ainsi que sur les ré-

seaux, ajoute la même source.

"Les membres de la bande, au nombre de quatre (4), ont été arrêtés en possession d'armes blanches puis transférés au siège de la brigade pour le parachèvement des procédures légales", selon la même source. "Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes", conclut le communiqué.

MOSTAGANEM

Saisie de près de 170 grammes de cocaïne

Les services de police de Mostaganem, en coordination avec le groupement territorial de la gendarmerie nationale, ont opéré une saisie de 169,4 grammes de drogue dure "cocaïne", a-t-on appris, jeudi, d'un communiqué de la sûreté de wilaya. Le communiqué, dont une copie a été remise à l'APS, a indiqué que la saisie de cette importante quantité de drogue dure a été menée lors d'une opération combinée entre les services de police et les éléments de la gendarmerie nationale, où des descentes ont été effectuées dans des quartiers de la ville de Mostaganem.

Au cours de cette opération, 200 comprimés psychotropes, une quantité de kif traité et une somme d'argent estimée à 37.750 DA ont été saisis, selon la même source.

L'opération a permis également, la saisie de 14 armes blanches dont deux fusils de pêche, des couteaux et un bâton en plus de l'arrestation de 18 individus impliqués dans diverses affaires dont 3 repris de justice faisant l'objet de mandats d'arrêt.

En outre, il a été procédé, au cours de la même opération, au contrôle de 9 locaux com-



merciaux, qui s'est soldé par la saisie d'une grande quantité de produits connus dans l'usage de la "Chicha" et l'établissement de 7 procès-verbaux d'infraction pour défaut d'affichage et non-respect des conditions d'hygiène, selon le communiqué.

Par ailleurs, des procès-verbaux ont été dressés par la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement à l'encontre de contrevenants et 7 infractions liés au rejet sau-

vage des déchets et gravats sans autorisation et à des constructions illicites ont été constatées.

En ce qui concerne la sécurité routière, les mêmes unités ont procédé, lors de la même opération, au contrôle de 163 véhicules et motos, ayant abouti au relèvement de 102 infractions, à la récupération d'un véhicule qui avait fait l'objet de recherche et au constat d'un camion sans documents, a ajouté le même communiqué.

SOMALIE

Les inondations font 100 morts (OCHA) (nouveau bilan)

Des inondations causées par de fortes pluies ont fait près de 100 morts et quelque 750.000 sans-abri en Somalie, a déclaré vendredi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

Un précédent bilan faisait état de 94 morts. "Le pays est au milieu d'une catastrophe, alors que les pluies dévastatrices et les inondations se propagent", a déclaré l'agence. La plupart des personnes touchées par les pluies torrentielles et les crues soudaines et fluviales se trouvent dans les Etats du Sud-Ouest, de Galmudug, du Puntland, de Hirshabelle et de Jubaland, ainsi que dans la région de Banadir, a indiqué l'OCHA.

L'agence humanitaire de l'ONU a déclaré que cette



catastrophe survenait alors que des millions de Somaliens continuent de lutter contre la faim et la malnu-

trition, avec une estimation de 1,5 million d'enfants de moins de cinq ans confrontés à une malnutrition aigüe

entre août 2023 et juillet 2024.

L'agence a déclaré qu'en dépit des besoins massifs, le plan de réponse humanitaire pour la Somalie en 2023, qui nécessite plus de 2,6 milliards de dollars pour répondre aux besoins prioritaires de 7,6 millions de personnes, n'était financé qu'à 42%, soit 1 milliard de dollars.

"Les organisations humanitaires ne peuvent pas répondre aux besoins actuels et nouveaux sans ressources supplémentaires", a ajouté l'OCHA.

GRÈCE

Naufrage d'un cargo en mer Egée : les autorités grecques annoncent la fin des recherches

Les autorités grecques ont indiqué vendredi avoir arrêté les recherches pour retrouver les douze marins, dont neuf Egyptiens, portés disparus dans le naufrage d'un cargo transportant du sel au large de l'île de Lesbos en mer Egée.

"Les recherches se sont arrêtées", "le cargo se trouve à 300 mètres de profondeur", a indiqué vendredi une responsable des garde-côtes, citée par des médias. Seul rescapé retrouvé du naufrage, survenu dimanche à 4,5 miles nautiques au sud-ouest de Lesbos, un marin égyptien de 27 ans. Dans un premier temps, les garde-côtes avaient in-

diqué qu'il avait 40 ans. Selon sa déposition aux autorités, rapportée par les médias, il avait sauté à la mer dès que le bateau avait commencé à prendre l'eau samedi soir. Accroché sur un tonneau, il a été repéré dimanche par un hélicoptère de la marine grecque et transporté à l'hôpital de Lesbos, d'où il est sorti jeudi.

Il doit rentrer dans son pays vendredi, selon les garde-côtes. Le corps d'un autre marin égyptien, âgé de 30 ans, a été retrouvé par les autorités dimanche.

Depuis, une frégate de la marine de guerre grecque et d'autres navires naviguant dans la zone ont effectué des re-

cherches pour retrouver d'éventuels survivants sans résultat. Battant pavillon comorien et géré par une société libanaise, le Raptor avait appareillé d'Alexandrie (Egypte) à destination d'Istanbul (Turquie) avec un équipage de 11 Egyptiens, deux Syriens et un Indien. Transportant 6.000 tonnes de sel, ce navire construit en 1984 a coulé après avoir émis un signal de détresse dimanche matin en raison d'une panne de moteur.

Des vents jusqu'à 49 km/heure soufflaient alors dans la zone et les autorités grecques avaient interdit la navigation dimanche.

ROYAUME-UNI

Les conducteurs de trains vont continuer la grève (syndicat)

Le syndicat des conducteurs de trains britanniques Aslef a voté vendredi pour poursuivre son mouvement de grève pour les salaires pendant six mois, ce qui devrait continuer de perturber le trafic au Royaume-Uni malgré la signature d'un accord entre compagnies et cheminots.

Les adhérents d'Aslef ont

voté "massivement" pour la reconduction de la grève débutée il y a plus d'un an, a indiqué son secrétaire général Mick Whelan dans un communiqué, et les conducteurs ont déjà prévu de refuser d'effectuer des heures supplémentaires entre ce samedi et le suivant. "Nos membres, qui n'ont pas eu d'augmentation de salaire depuis maintenant

près de cinq ans, sont déterminés à ce que les compagnies ferroviaires et le gouvernement conservateur, qui les soutient, fassent le nécessaire", a-t-il déclaré.

"Aslef est désormais non seulement le seul syndicat ferroviaire encore en grève, mais aussi le seul à ne même pas proposer d'offre à ses membres", a regretté ven-

dredi le secrétaire d'Etat britannique aux Transports en charge du rail Huw Merriman. La veille, les cheminots du syndicat RMT ont massivement voté en faveur d'un accord salarial, ce qui devrait en partie réduire les perturbations pour les usagers, confrontés à des paralysies du trafic à répétition dans tout le Royaume-Uni.

CLIMAT

Le Japon va arrêter de construire des centrales au charbon sans captage de CO2

Le Premier ministre japonais Fumio Kishida s'est engagé, devant la COP à Dubaï, à ne plus bâtir de nouvelles centrales électriques sans captage ou stockage de CO2 au charbon en vue de réduire les émissions de carbone du Japon. "Conformément à son objectif de zéro émission nette, le Japon mettra fin à la construction de nouvelles centrales électriques au charbon sans captage de CO2, tout en garantissant un approvisionnement énergétique stable", a déclaré M. Kishida vendredi, selon une transcription obtenue samedi de son discours prononcé lors de la COP à Dubaï et publiée par le ministère japonais des Affaires étrangères. Le Japon, fortement dépendant des importations de charbon et d'autres combustibles fossiles, cherche à devenir neutre en carbone d'ici 2050. L'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 est partagé

par les membres du G7 à l'exception de l'Allemagne, dont l'échéance à 2045 est plus ambitieuse. M. Kishida a ajouté que le Japon avait déjà réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 20% et progressait en vue d'une réduction de 46% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2013.

Pour réduire les émissions de carbone, le Japon encourage l'utilisation d'hydrogène et d'ammoniac pour produire de l'énergie parallèlement à celle du gaz et du charbon dans les centrales électriques existantes. Les experts restent cependant sceptiques. Selon Leo Roberts, chercheur au sein du groupe de réflexion sur le climat E3G, ce changement est une "porte dérobée" pour augmenter la durée de vie de "l'infrastructure de combustibles fossiles" existante. Il a fait valoir que l'ammoniac devait être produit, "ce qui est une toute autre industrie et qui nécessite de

l'électricité pour le faire". Le gouvernement a également annoncé qu'il redémarrerait davantage de réacteurs nucléaires japonais.

Depuis le tsunami du 11 mars 2011, qui a provoqué la catastrophe de la centrale nucléaire de Fukushima, le Japon a arrêté tous ses réacteurs nucléaires pour revoir

et renforcer les contrôles de sécurité.

En conséquence, le pays s'est retrouvé fortement dépendant des combustibles fossiles importés, en particulier du gaz naturel, qui représente près de 40% de la production totale d'électricité du Japon, et du charbon, qui en représente environ 30%.

INDONÉSIE

Nouvelle arrivée de plus d'une centaine de réfugiés rohingyas

Plus d'une centaine de réfugiés rohingyas ont débarqué samedi sur une île à l'extrémité occidentale de l'Indonésie, ont indiqué des responsables.

Depuis la mi-novembre, ce sont plus de 1.000 membres de cette minorité musulmane persécutée en Birmanie qui ont fui leurs camps au Bangladesh pour gagner la province d'Aceh par la mer, soit le plus important mouvement de migration de Rohingyas vers l'Indonésie depuis 2015, selon l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

"Les Rohingyas, 139 au total, dont des enfants et des femmes", ont débarqué dans la nuit, à 2h30 locales (19h30 GMT vendredi), a-t-il précisé. Des milliers de Rohingyas risquent chaque année leur vie dans des voyages en mer périlleux et coûteux sur des bateaux souvent en mauvais état pour tenter de gagner l'Indonésie ou la Malaisie. Plus d'un millier ont rejoint l'archipel indonésien depuis le 14 novembre. Le Bangladesh accueille environ un million de ces Rohingyas ayant fui la Birmanie. Plus de 3.500 Rohingyas auraient tenté le voyage risqué vers d'autres pays d'Asie du Sud-Est en 2022, selon le HCR. Près de 350 d'entre eux ont péri en mer au cours de la traversée ou sont portés disparus, selon la même source.

BRÉSIL

Effondrement "imminent" d'une mine de sel dans le nord-est

L'effondrement "imminent" d'une mine de sel à Macéio, dans le nord-est du Brésil, fait poindre le risque d'une immense "tragédie urbaine" selon les autorités et la population alentour a déjà été évacuée.

Le maire de la capitale de l'Etat d'Alagoas Joao Henrique Caldas a fait état vendredi sur la chaîne CNN d'un danger "imminent" et de la plus "grande tragédie urbaine en cours dans le monde". D'après des responsables de la Protection civile, les mesures préventives ont permis de mettre les habitants à l'abri, mais elles n'éviteront pas la catastrophe écologique. Des milliers de familles ont encore été déplacées mercredi, un processus de relocalisation commencé en 2019 dès l'établissement des risques dans cette zone. Les quartiers menacés où vivaient quelque 55.000 personnes dans plus de 14.000 bâtiments d'habitation sont vides. La majeure partie de la mine se trouve en dessous du niveau de la mer et son effondrement risque d'avoir des effets considérables sur l'environnement. Pour expliquer le phénomène, la Protection civile a pris l'image d'un lavabo dont on enlève soudainement la bonde: une énorme quantité de sel va en effet se déverser d'un coup dans l'eau et perturber l'écosystème marin. Les mouvements de terrain autour de la mine ont accéléré son affaissement. Son niveau a baissé de 11,4 centimètres au cours des dernières 24 heures, toujours selon la Protection civile.

PORTUGAL-ESPAGNE/TRANSPORT

Lisbonne envisage de relancer le projet du TGV Lisbonne-Porto en janvier

Le Portugal est prêt, s'il y a un accord politique, à relancer en janvier le projet d'une ligne ferroviaire à grande vitesse qui reliera Lisbonne à Porto puis Vigo, en Espagne, a annoncé vendredi le Premier ministre Antonio Costa. "En janvier tout sera prêt pour lancer l'appel d'offres", a déclaré M. Costa à la chaîne de télévision publique RTP, en marge de la 28e conférence de l'ONU sur le climat. Alors que le Portugal se prépare à des élections législatives anticipées le 10 mars prochain, le projet ne sera relancé que s'il y a un accord entre les socialistes, actuellement au pouvoir, et le leader de la principale formation de centre droit, le Parti social démocrate (PSD). "Il me semble que c'est un projet consensuel" mais sans accord politique, "la décision viendra au prochain gouvernement", a indiqué le Premier ministre socialiste, qui a démissionné le 7 novembre dernier. Le Portugal a été contraint de reporter la construction de lignes de TGV reliant le pays à Vigo et à Madrid, en raison de la mise en œuvre des politiques d'austérité pour réduire l'endettement public après avoir eu recours à un plan d'aide internationale en 2011.

FIBROSE PULMONAIRE IDIOPATHIQUE Un traitement ralentissant la maladie désormais disponible en Algérie (spécialiste)

Un traitement ralentissant la progression de la Fibrose pulmonaire idiopathique (FPI) est, désormais, disponible en Algérie, ce qui permettra l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de cette pathologie respiratoire rare.

La molécule antifibrosante «Nintedanib» dont la qualité thérapeutique est prouvée depuis plusieurs années, aide à ralentir la dégradation de la fonction pulmonaire», a affirmé le Pr Ahmed Kadi, lors d'une session de sensibilisation sur la maladie, organisée jeudi, au profit des journalistes, précisant que «ce traitement est le seul approuvé par le ministère de la Santé».

Il a expliqué à ce propos, que «jusqu'à, on prescrivait des corticoïdes et des immunosuppresseurs qui n'étaient pas efficaces, car on pensait que la FPI était d'origine inflammatoire». Introduit en Algérie par les laboratoires «Boehringer-Ingelheim», ce traitement a un «impact positif sur l'amélioration de la qualité de vie des malades, en leur apportant un grand soulagement à défaut de les guérir», a-t-il fait savoir, précisant que la FPI est une pathologie «rare, incurable et évoluant vers le décès des patients».

«A l'heure actuelle, les causes de la maladie ne sont toujours pas connues. Nous réagissons seulement sur le mécanisme physiopathologique», a expliqué le spécialiste, qui exerce en tant que Chef d'unité au service de Pneumo-phthisiologie et d'Allergologie au CHU de Beni-Messous (Alger). Il a insisté, dans le même contexte, sur l'importance de «discussions multidisciplinaires à effectuer au niveau des CHU, afin de sortir avec un diagnostic permettant d'engager le suivi et la prise en charge des patients».

Il a relevé, en outre, «l'importance de l'accompagnement psychologique» de ces derniers, appelant à la création de «centres de référence» à même de faciliter les parcours de soins des sujets atteints. Par ailleurs, le Pr Kadi s'est félicité de la signature, récemment, d'une convention entre l'Institut national de Santé publique (INSP) et la Société algérienne de Pneumologie (SAP) portant lancement d'une enquête sur les maladies rares et l'élaboration d'un registre national pour ces dernières, dont la FPI.

La FPI est une maladie qui attaque le poulmon dont le tissu devient épais, rigide et cicatrisé au fil du temps. Elle affecte les personnes de plus de 50 ans et est souvent révélée par des facteurs comme le tabagisme, la pollution ou de l'air et de l'environnement, la proximité avec certains types d'oiseaux, l'usage excessif des détergents, la Covid-19, etc.

Cette maladie touche entre 14 et 34 individus sur 100.000 habitants au monde et se manifeste, selon le cas, par un essoufflement et une incapacité du reste des organes à recevoir suffisamment d'oxygène pour fonctionner correctement.

CHLEF

Une cinquantaine de participants au Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie

Une cinquantaine d'exposants ont pris part à la première édition du Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie de la wilaya de Chlef, inaugurée jeudi par un représentant du ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique. Des producteurs et distributeurs de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques venus de toutes les régions du pays, et d'autres pays, ont participé à ce Salon qui se tient du 30 novembre

au 2 décembre. Le directeur des activités pharmaceutiques et de la régulation du ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, Bachir Allouache, a souligné que le Salon était un événement qui «traite pour la première fois du sujet de la numérisation du système de santé et de la pharmacie». M. Allouache a affirmé que la numérisation du secteur pharmaceutique était un «volet important» qui constitue une priorité des pouvoirs publics, ajoutant

que le ministre qu'il représente «s'inscrit dans ce processus» et que «plusieurs plates-formes ont été mises en place pour suivre tout le circuit du médicament». Des représentants des conseils de l'Ordre des pharmaciens de Tunisie, Jordanie et de Mauritanie ont également participé à la première édition de ce salon organisé par la société «SIPHAPHAC EXPO», en partenariat avec le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOF), le Syndicat natio-

nal algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), l'Union des opérateurs de la pharmacie (UNOP), la Fédération Algérienne de Pharmacie (FAP) et l'Association Nationale des Pharmaciens Algériens (ANPHA). Pour la représentante du Conseil de l'ordre des pharmaciens tunisiens, Aida Chekir, ce salon est une «opportunité pour partager les expériences et étudier les possibilités de collaboration entre les professionnels des pays participants». Elle

a ajouté que ce genre de rencontre «permettra de nous initier à réfléchir ensemble sur le long terme pour essayer de s'adapter et trouver des solutions aux défis du secteur pharmaceutique». Le représentant du syndicat jordanien, Omar El Ajwani, a, pour sa part, mis l'accent sur «la sécurité pharmaceutique qui devrait préoccuper les pays arabes», saluant les efforts de «l'Algérie qui se trouve sur la bonne voie dans ce domaine».

LUTTE CONTRE LE SIDA ET LA DROGUE

Le ministère de la Jeunesse et des Sports organise une journée d'information et de sensibilisation

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a organisé, jeudi à Alger, une journée d'information et de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida (1er décembre), et ce dans le cadre de sa contribution active à la prévention contre les fléaux sociaux. Le ministre du secteur, Abderrahmane Hammad a affirmé dans une allocution prononcée lors de cette rencontre organisée au Centre national de la sauvegarde de la jeunesse à Bouchouai, que «le ministère adopte une stratégie nationale intégrée pour combattre les fléaux sociaux en milieu de jeunes, no-

tamment les drogues, ainsi que la sensibilisation aux risques d'infection par le VIH/SIDA».

Cette stratégie, poursuit le ministre, repose sur «la contribution active aux efforts de l'Etat visant à lutter contre les fléaux sociaux, notamment à travers la participation à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la drogue 2020/2024 en coordination avec l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie», en vue d'orienter «les jeunes de diverses catégories vers les établissements sportifs spécialisés pour mieux exploiter leur temps libre et explorer leurs compétences

sportives (...)». A cette occasion, le ministre a souligné que la lutte contre la drogue et le sida était une mission qui doit impliquer tous les secteurs et les parties prenantes à l'effet de «protéger les jeunes sur les plans psychologique et sanitaire».

De son côté, le président de l'Organisation nationale de sauvegarde de la jeunesse (ONSJ), Abdelkrim Abidat, a appelé à l'ouverture de centres similaires au niveau des wilayas ou des régions pour prendre en charge les toxicomanes (cannabis et psychotropes) afin de les réintégrer dans la société. Il a souligné que ce

«Centre modèle», créé en 2019 et qui utilise des techniques modernes et des traitements sans médicaments, a accueilli jusqu'à présent, 775 jeunes qui ont bénéficié de «tous les moyens et conditions leur permettant de se rétablir et de se débarrasser de ces poisons». Il a affirmé que la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida sous le thème «Confier le leadership aux communautés» est étroitement liée à la consommation de drogues, soulignant que de nombreux toxicomanes sont infectés par le sida.

APS

GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE Un appel à réduire le recours à la césarienne (spécialiste)

Le chef de service Gynécologie-obstétrique à l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) «Nafissa Hamoud», Pr Mokrane Medjtouh a appelé, vendredi à Alger, à réduire le recours à la césarienne, compte tenu «de ses graves conséquences» sur la santé de la femme.

S'exprimant en marge du 4e Congrès de chirurgie gynécologique, le spécialiste a affirmé que «la césarienne sauve souvent la vie de la maman et de son bébé. En revanche, elle est à l'origine de plusieurs problèmes de santé dont le placenta accret, voire parfois des problèmes au niveau de l'appareil digestif et de la vessie, causant ainsi des hémorragies pouvant mettre en péril la vie de la femme».

Lors de ce Congrès auquel ont assisté des spécialistes en néphrologie et en chirurgie générale, il a été question du cancer de l'ovaire et de l'endométriose, de la chirurgie du prolapsus et de la césarienne, tous liés au recours croissant à la pratique de la césarienne et qui causent plusieurs décès



chez les femmes. Qualifiant la chirurgie du placenta de très compliquée, compte tenu du nombre considérable de poches de sang qu'elle exige, Pr Medjtouh a indiqué que les chirurgiens algériens ne recourent plus, depuis 2019, à la technique de prothèse, en raison

de son inefficacité et des complications qu'elle cause aux femmes au fil du temps. Une femme sur deux est atteinte du prolapsus génital après la cinquantaine et la ménopause, a-t-il précisé, rappelant les facteurs de risque notamment l'âge, les

accouchements répétés et l'obésité. Selon le professeur, 17% des femmes atteintes de cette pathologie manifestent des symptômes comme la rétention urinaire, l'apparition d'une masse dans la partie inférieure de l'appareil génital, les troubles digestifs et la constipation, outre des problèmes d'ordre sexuel.

Lors de ce congrès qui a duré deux jours, de nombreuses opérations chirurgicales ont été effectuées au niveau du service Gynécologie-obstétrique à l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) Nafissa Hamoud (ex-Parne), diffusées en direct au profit des conférenciers au Palais de la culture «Moufidi-Zakaria», en sus de plusieurs interventions.

PALESTINE

Ghaza : les équipes médicales alertent sur la surcharge des services d'urgence dans les hôpitaux

Les autorités sanitaires à Ghaza ont annoncé vendredi que les équipes médicales étaient submergées par le grand nombre de blessés à la suite de la reprise des bombardements des forces d'occupation sioniste sur la bande de Ghaza.

"Les équipes médicales s'occupent d'un grand nombre de blessés avec la fin de la trêve et la reprise des bombardements visant les civils ce matin", a déclaré un porte-parole du ministère de la Santé, Ashraf Al-Qudra, dans un communiqué cité par des médias. "Les blessés gisent à même le sol dans les services d'urgence et devant les salles d'opération en raison de la surcharge du travail", a-t-il signalé.

Les forces d'occupation sioniste ont repris leur agression contre la bande de Ghaza, immédiatement



après la fin de la trêve temporaire, et a ciblé depuis ce matin diverses zones du nord, du centre et du sud de l'enclave, faisant des dizaines de martyrs et de

blessés. Vendredi matin, la trêve humanitaire temporaire dans la bande de Ghaza a pris fin et a duré 7 jours.

Depuis le 7 octobre dernier, les forces d'occupation sioniste mènent une agression dans la bande de Ghaza qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures et des dizaines de milliers de martyrs dont la plupart sont des enfants et des femmes, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent, selon les autorités palestiniennes et les sources onusiennes.

COMPRIMÉS ANTI-RHUME

L'agence européenne du médicament ajoute des contre-indications

Le comité de sécurité de l'Agence européenne du médicament (EMA) a recommandé vendredi à certains patients de ne pas utiliser les médicaments qui décongestionnent le nez afin de minimiser des risques de complications graves.

"Les médicaments contenant de la pseudoéphédrine ne doivent pas être utilisés chez les patients souffrant d'hypertension artérielle sévère ou non contrôlée (ou non traitée ou résistante au traitement), ou d'insuffisance rénale aiguë (soudaine) ou chronique (à long terme) sévère", indique l'EMA sur son site internet. La pseudoéphédrine est un stimulant souvent

utilisé comme décongestionnant en cas de rhume ou d'allergies, mais elle est associée à des risques de syndrome d'encéphalopathie réversible postérieure (PRES) et de syndrome de vasoconstriction cérébrale réversible (RCVS), des effets rares qui peuvent entraîner une réduction de l'apport sanguin au cerveau, ce qui peut provoquer des complications graves et potentiellement mortelles. Les médicaments contenant de la pseudoéphédrine sont disponibles au sein de l'Union Européenne sous diverses marques commerciales: Actifed, Aspirin Complex, Clarinase, Humex Rhume, Nurofen Cold

and Flu, ou encore Aerinaze. "Les professionnels de la santé doivent conseiller aux patients d'arrêter immédiatement d'utiliser ces médicaments et de se faire soigner s'ils développent des symptômes de PRES ou de RCVS, tels que des maux de tête sévères d'apparition soudaine, des nausées, des vomissements, de la confusion, des convulsions et des troubles visuels, ajoute son comité pour l'évaluation des risques en matière de pharmacovigilance (PRAC).

Enfin, le PRAC préconise une mise à jour des informations de tous les médicaments contenant de la pseudoéphédrine afin d'inclure ces risques.

SIDA

L'OMS appelle à des interventions communautaires pour éradiquer le VIH/sida en Afrique

La réalisation de l'objectif d'élimination du VIH/sida en Afrique d'ici 2030 dépendra d'un plus grand soutien aux interventions de prévention et de traitement menées par les communautés, a indiqué jeudi une responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à la veille de la Journée mondiale de lutte contre le sida. La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso Moeti, a dit que l'implication optimale des communautés locales est essentielle pour

mouvoir le diagnostic précoce, le traitement et la prise en charge des personnes infectées par le virus du sida. Le thème de la Journée mondiale de lutte contre le sida est, cette année, "Laissons les communautés mener la danse", ce qui souligne la nécessité de tirer parti de leur agilité, de leur dévouement et de leur sens de l'innovation pour atteindre les objectifs de lutte contre le sida sur le continent d'ici à 2030, a dit Mme Moeti. Selon Mme Moeti, le leadership fort des

communautés a permis de réduire le nombre d'infections et de décès dus au VIH en Afrique grâce à de solides campagnes de sensibilisation, à l'accès à des traitements à vie et à la lutte contre la stigmatisation.

Mme Moeti a exhorté les pays africains à créer un environnement propice au respect et à la protection des droits, à la promotion de l'équité et à la fourniture de soins complets, alors que les communautés locales prennent en charge l'éradication du VIH/sida sur le

continent. Elle a fait remarquer que le rôle de la communauté va au-delà de la sensibilisation et de l'activisme et couvre le suivi des interventions à fort impact visant à éliminer la maladie. La Journée mondiale de lutte contre le sida, qui est observée chaque année le 1er décembre, vise à sensibiliser au virus et à rendre hommage aux victimes de la maladie tout en appelant les principales parties prenantes à investir dans des options de prévention et de traitement efficaces.

La progression de l'épidémie de VIH en Europe est la plus rapide au monde (OMS)

L'Europe est la région de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) où l'épidémie de VIH connaît la croissance la plus rapide au monde, a déclaré Hans Kluge, directeur régional de l'OMS pour l'Europe, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida. "L'Europe est la région de l'OMS où l'épidémie de VIH connaît la croissance la plus rapide au monde, 50% des personnes de cette région sont diagnostiquées tardivement, les gens cherchent à se faire soigner trop tard et nous ne les détectons pas assez tôt. Cette tendance n'a pas changé depuis 10 ans. Dans certains pays de la région, le taux de mortalité est trop élevé, dans d'autres, la transmission du VIH a été presque complètement stoppée", explique M. Kluge.

Il rappelle qu'en 1988, lors de la première Journée mondiale du sida, être diagnostiqué séropositif équivalait à une condamnation à mort. Mais aujourd'hui, le monde a changé pour le mieux, car des ressources et des technologies sont disponibles pour diagnostiquer, traiter et empêcher la transmission.

Les progrès médicaux ont fait du VIH une maladie chronique comme les autres, et les

personnes diagnostiquées qui reçoivent un traitement peuvent vivre longtemps et en bonne santé sans transmettre le virus aux autres. Il existe des traitements antirétroviraux

très efficaces sans effets secondaires graves, de nouveaux algorithmes de diagnostic permettent un diagnostic le jour même et il existe des moyens de prévention efficaces.

Cap-Vert : 315 nouveaux cas d'infection au VIH détectés en septembre 2023 (comité local)

Le Cap-Vert a enregistré 315 nouveaux cas d'infection par le VIH sur 23.000 tests effectués en septembre dernier, a révélé jeudi à Praia la secrétaire exécutive du Comité de coordination de lutte contre le sida (CCS/Sida) Celina Ferreira. Selon Mme Ferreira qui rencontrait la presse dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le sida, célébrée le 1er décembre sous le thème "Leadership communautaire pour mettre fin au sida", les femmes constituent la population la plus touchée par le VIH au Cap-Vert. "Le contexte épidémiologique du VIH au Cap-Vert est concentré, avec une faible prévalence dans la population sexuellement active, âgée de 15 à 49 ans, estimée à 0,6%. Les femmes, étant les plus touchées, représentent 0,7%", a-t-elle souligné. Elle a estimé à 4.000 le nombre de personnes vivant avec la maladie dans le pays et dont la majorité se trouvent sur l'île de Santiago et à Praia, la capitale. Les personnes concernées ont besoin "de soins de prévention combinés, d'un soutien dans les services VIH, de stratégies d'inclusion et de l'acceptation de la condition de vulnérabilité dans laquelle ils vivent", a-t-elle préconisé.

CHOLÉRA

Zambie œuvre pour accueillir la première usine de vaccins anti-choléra en Afrique

Les autorités zambiennes œuvrent pour accueillir la première usine de vaccins contre le choléra en Afrique, a rapporté l'Agence de presse africaine (APA) citant des sources officielles locales.

Le président de la Zambie, Hakainde Hichilema, a déclaré que son gouvernement s'engageait auprès des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa-CDC) à établir dans son pays le centre de production de vaccins anticholériques de la région, indique l'APA rappelant que le choléra sévit en Zambie depuis 1977. Lusaka étant l'un des principaux foyers de l'épidémie. Les participants à la Conférence internationale sur la santé publique en Afrique (CPHIA) tenue récemment à Lusaka (Zambie), ont plaidé en faveur de solutions locales par la mise en place d'une production locale de vaccins, de diagnostics, de thérapies et d'autres produits médicaux, précise le même média.

S'exprimant en marge de la Conférence, le directeur général du CDC-Afrique, Jean Kaseya, a déclaré que le fait que l'Afrique puisse fabriquer ses propres vaccins représentera la deuxième indépendance de la région.

Kaseya a, en outre, souligné que l'augmentation de la production locale de vaccins, de médicaments et de diagnostics est un moyen important d'améliorer la santé publique en Afrique. "La dépendance excessive à l'égard des importations de produits de santé essentiels est un sujet de grave préoccupation pour la région africaine", a-t-il déclaré. Selon les estimations du CDC-Afrique, moins de 1% des vaccins, 5% des diagnostics et 30% des produits thérapeutiques utilisés en Afrique sont actuellement fabriqués sur le continent, rapporte encore l'APA.

BELGIQUE

Un foyer de grippe aviaire détecté près de la frontière française

Un foyer de grippe aviaire a été détecté dans un élevage du nord-ouest de la Belgique, près de la frontière avec la France, ont annoncé vendredi les autorités belges alors que le virus circule actuellement en Europe.

Ce foyer a été décelé dans un élevage de Dixmude, en Flandre occidentale. "Afin d'éviter toute autre propagation du virus, et conformément aux législations européennes et belges, les volailles encore présentes sont euthanasiées", a déclaré l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AfscA) dans un communiqué. "Une zone de protection de 3 km, ainsi qu'une zone de surveillance de 10 km, sont établies autour du foyer", a précisé l'agence belge. Le caractère hautement pathogène de ce foyer de grippe aviaire, confirmé par un laboratoire, entraîne pour la Belgique la perte de son statut de "pays indemne". L'Influenza aviaire ou grippe aviaire est une maladie virale très contagieuse à laquelle toutes les espèces d'oiseaux sont sensibles. Il n'y a pas d'indication scientifique que ce virus soit également dangereux pour l'homme, a cependant rappelé l'agence belge dans son communiqué.

APS

CATARACTE

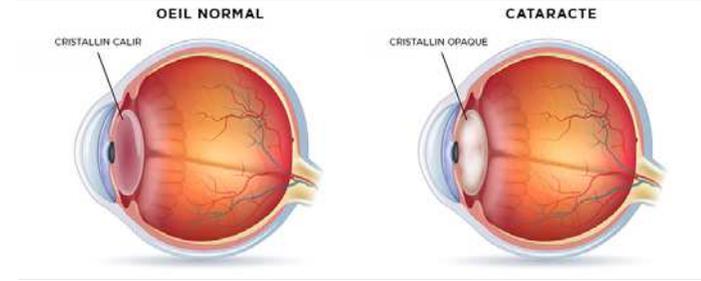
QUELLES SONT LES CAUSES POSSIBLES ?

Chaque année, 600 000 personnes sont opérées de la cataracte en France. Le point sur les différentes causes de la maladie avec le Dr Catherine Albou-Ganem, chirurgien ophtalmologiste et membre de la Société française d'ophtalmologie.

Chaque année en France, 600 000 personnes se font opérer de la cataracte. Une opération rapide, qui dure moins de 30 minutes et qui est réalisée en ambulatoire.

Pourtant, il est impossible de savoir exactement combien de personnes sont porteuses d'une cataracte car, au début, les signes de la maladie sont très discrets. Et, contrairement à ce que l'on croit, la cataracte n'est pas uniquement liée à l'âge et au vieillissement du cristallin. On appelle cataracte une opacification partielle (mais parfois totale) du cristallin, une petite lentille qui se trouve derrière l'iris (la partie colorée de l'œil). L'ophtalmologiste pose le diagnostic de cataracte lorsque la vision ou le confort des yeux sont perturbés dans la vie courante. Certaines activités qui étaient possibles et faciles deviennent difficiles voire impossibles car le vision est comme brouillée. Le patient est ébloui ou ressent une gêne à la lumière, il a une perception modifiée des couleurs ou il a parfois la sensation de voir double.

À partir de 60 ans (et parfois dès la quarantaine) cette sensation de vue qui se brouille doit amener à consulter un ophtalmologiste.



CATARACTES : LES CAUSES POSSIBLES

La cause essentielle de la cataracte est, bien évidemment, le vieillissement physiologique lié à l'âge (c'est ce qu'on appelle la cataracte sénile). Mais il existe d'autres causes :

- La cataracte traumatique : c'est la cause la plus fréquente de la cataracte de l'enfant. Elle se déclare, avec un délai plus ou moins long, après une contusion ou une plaie du globe oculaire. Elle est donc, le plus souvent unilatérale (elle ne touche qu'un seul œil).

- La cataracte due à une maladie (comme le diabète) ou un traitement au long cours avec des tranquillisants ou des corticoïdes.

- La cataracte due à une exposition à des rayons (traitement par radiothérapie) ou une exposition prolongée au soleil sans lunettes.
- La myopie très forte ou le glaucome peuvent également favoriser ou accélérer l'apparition d'une cataracte.

- Quelle que soit son origine, la cataracte doit absolument être opérée

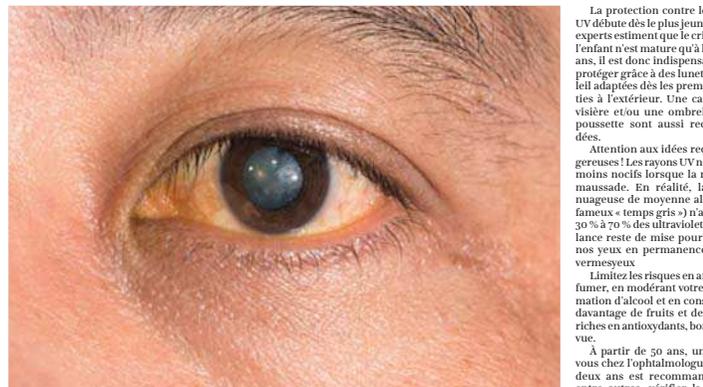
car, faute d'opération, le cristallin risque de subir des modifications qui entraîneront d'autres problèmes oculaires comme une inflammation ou une augmentation de la pression à l'intérieur de l'œil. Malheureusement, la cataracte évolue progressivement vers l'opacification totale du cristallin et ne régresse jamais.

COMMENT S'EN PROTÉGER ?

À partir de 65 ans, 1 Français sur 5 est concerné par la cataracte. De quoi s'agit-il ? Comment peut-on s'en protéger ? On fait le point. La cataracte est une maladie de l'œil assez fréquente : en France, 20 % des adultes âgés de plus de 65 ans en souffrent ; à partir de 85 ans, ce sont 60 % des Français qui sont concernés.

Concrètement, la cataracte correspond à une opacification du cristallin. Le cristallin est une « lentille naturelle » située dans l'œil, juste derrière l'iris : en fonction de la situation, il modifie légèrement sa courbure pour nous permettre d'avoir toujours une vision nette. Son rôle, c'est la « mise au point ». Lorsqu'il est en bonne santé, le cristallin est transparent ; principalement composé d'eau et de protéines, il laisse passer la lumière. Problème : certains facteurs peuvent endommager sa structure et entraîner une opacification du cristallin — on parle alors de cataracte.

Concernant la cataracte, il existe de nombreux facteurs de risque : vieillissement (l'opacification du cristallin augmente avec l'âge), tabagisme, alcoolisme, diabète (on parle de maladie caractérogène). Une exposition prolongée et/ou répétée aux rayons ultraviolets peut aussi contribuer à endommager la structure du cristallin : l'Organisation Mondiale de la Santé estime d'ailleurs que 20 % des cataractes



dans le monde sont liées à une exposition aux rayons UV.

En effet, sans protection, les UVA et les UVB frappent de plein fouet le cristallin, accélérant ainsi la dégénérescence des tissus et provoquant un vieillissement prématuré de

cette petite lentille très fragile.

Comment se protéger ?

Pour prévenir la cataracte, il est important d'opter pour des lunettes de soleil assurant une protection contre les UVA et les UVB — faites

confiance aux marques spécialisées, Zeiss par exemple ! En outre, désormais, certaines lunettes de vue sont dotées d'une excellente protection contre les UV — on parle notamment aux verres Zeiss UV-Protect.

La protection contre les rayons UV débute dès le plus jeune âge. Les experts estiment que le cristallin de l'enfant n'est mature qu'à l'âge de 12 ans. Il est donc indispensable de le protéger grâce à des lunettes de soleil adaptées dès les premières sorties à l'extérieur. Une casquette à visière étou une ombrelle sur la poignée sont aussi recommandées.

Attention aux idées reçues dangereuses ! Les rayons UV ne sont pas moins nocifs lorsque la météo est maussade. En réalité, la couche nuageuse de moyenne altitude (le fameux « temps gris ») n'arrête que 30 % à 70 % des ultraviolets. La vigilance reste de mise pour protéger nos yeux en permanence... « Sauvons nos yeux ».

Limitez les risques en arrêtant de fumer, en modérant votre consommation d'alcool et en consommant davantage de fruits et de légumes riches en antioxydants, bons pour la vue.

À partir de 50 ans, un rendez-vous chez l'ophtalmologue tous les deux ans est recommandé pour, entre autres, vérifier la transparence du cristallin. À partir de l'âge de 60 ans, un rendez-vous annuel est conseillé. En cas de cataracte, une seule solution : l'intervention chirurgicale — celle-ci consiste en une ablation du cristallin, qui est alors remplacé par une lentille artificielle.

LES MULTIVITAMINES PEUVENT-ELLES LA PRÉVENIR ?

Une supplémentation en multivitamines pourrait diminuer le risque de survenue de la cataracte, selon des chercheurs de Harvard.

Même nos yeux ont besoin de vitamines. Il est reconnu que les vitamines A, C, E, oméga-3, puisées dans notre alimentation à plusieurs niveaux. Elles luttent entre autres contre l'oxydation et le dépôt de lipides sur la rétine, symptôme de la DMLA. Ils préviennent aussi l'opacification du cristallin qui fait baisser la vue avec l'âge, à l'origine de la cataracte. Et sous forme de comprimés, les vitamines ont-elles également un effet bénéfique sur les yeux ?

Une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique American Academy of Ophthalmology répond à l'affirmative mais reste prudente. Ces compléments de vitamines ont fait reculer le risque de développer une cataracte chez 14 641 médecins américains.

Tous les jours de 1997 à 2011, la moitié du groupe a pris des comprimés de vitamine C, vitamine E et de bêta-carotène. L'autre moitié du panel a suivi un traitement placebo. Au final, 872 hommes du « groupe multivitamine » ont développé une cataracte, contre 945 sous placebo, soit une réduction du risque de 9 %. Surtout le risque de souffrir de la cataracte nucléaire (cataracte qui concerne le noyau du cristallin, la forme la plus commune de cette maladie associée au vieillissement), a été diminué de 13 %.

En revanche, les chercheurs de la Harvard Medical School n'expliquent pas le lien entre les vitamines et la réduction du risque de souffrir de cette pathologie sur le long terme. Des études supplémentaires sont donc nécessaires avant de recommander des suppléments en vitamines pour prévenir la cataracte. « Ces résultats ont besoin d'être mis en perspective avec d'autres essais sur ces compléments de multivitamines à la fois chez les hommes et les femmes », suggèrent les auteurs.

« Les résultats ont besoin d'être mis en perspective avec d'autres essais sur ces compléments de multivitamines à la fois chez les hommes et les femmes », suggèrent les auteurs.

« Les résultats ont besoin d'être mis en perspective avec d'autres essais sur ces compléments de multivitamines à la fois chez les hommes et les femmes », suggèrent les auteurs.

DES COMPLÉMENTS VITAMINÉS, UNE PERTE D'ARGENT ?

Une prudence justifiée car tous les chercheurs ne s'accordent pas sur l'efficacité de ces suppléments sur la santé oculaire et la prévention des maladies chroniques en général. Une étude de l'université de Baltimore parue en décembre dernier dans la publication Annals of Internal Medicine a conclu que ces compléments ne présentaient aucun intérêt et s'apparentaient plus à une perte d'argent... »

10 novembre 2023

LE SEUL TRAITEMENT EST CHIRURGICAL

Une personne sur deux de plus de 60 ans souffre d'une opacité du cristallin, appelée cataracte. La seule façon de traiter ce défaut de vision passe par la chirurgie. L'opération consiste à retirer le cristallin et à le remplacer par une lentille.

L'opération de la cataracte est l'intervention chirurgicale pratiquée le plus fréquemment en France et dans les pays développés. Rien de plus normal si l'on tient compte du vieillissement de la population et du fait que cette maladie n'a pas d'autre traitement possible. L'opération se déroule en ambulatoire : vous vous présentez le matin à jeun et une fois la cataracte enlevée (cela prend en général moins d'une demi-heure), vous retournez chez vous le jour même avec simplement un pansement sur l'œil, après une courte période d'observation post-opératoire.

Cette opération totalement indolore se pratique le plus souvent sous anesthésie locale : vous êtes tout à fait éveillé mais votre œil est insensibilisé avec des gouttes qui anesthésient sa surface. Dans certains cas, une piqure permet de limiter les mouvements de l'œil car vous ne devez pas bouger les yeux quand on opère. Le chirurgien fait une petite incision pour livrer passagère à une sonde qui émet des ultrasons qui vont pulvériser le cristallin malade. Il implante ensuite le cristallin artificiel par cette même incision effectuée de façon à ne nécessiter aucun point de suture.

Comme le souligne le Dr Albou-Ganem, chirurgien ophtalmologiste et membre de la Société française d'ophtalmologie, « Il est même désormais tout à fait possible, lors d'une opération de la cataracte, de corriger tous les défauts de vision en même temps (par exemple myopie et presbytie). Après avoir enlevé le cristallin, on le remplace par un implant multifocal qui corrige à la fois la vision de loin et la vision de près. La qualité optique des lentilles ne cesse de s'améliorer pour que la chirurgie de la cataracte soit complètement réfractive, c'est-à-



dire de corriger tous les défauts de vision qui obligent le patient à porter des lunettes ». À noter, en outre, que si les deux yeux doivent être opérés de la cataracte, ce sera à 7 jours d'intervalle.

CHIRURGIE DE LA CATARACTE : LES SUTURES DE L'OPÉRATION

Un traitement à base de collyres associant plusieurs principes actifs (anti-inflammatoire, antibiotique, corticoïde) est prescrit dès le soir de l'intervention. Mais, malgré la toute petite incision, l'œil opéré reste un œil fragile. Il est donc impératif de prévoir une vie tranquille dans les 3 à 4 semaines qui suivent la chirurgie, de préférence chez soi. Il faut éviter tout effort violent ou soulèvement de charges et ne pas se froter les yeux (donc toute atmosphère poussiéreuse est à proscrire). Il est préférable également de porter des

lunettes de soleil pendant quelque temps pour atténuer la plus grande sensibilité à la lumière, tout à fait normale après l'opération. La reprise du travail et de la conduite automobile sont souvent rapidement autorisées en fonction de l'évolution de la vue.

LES COMPLICATIONS POSSIBLES

Les complications de l'intervention sont « exceptionnelles » et les infections sont rarissimes depuis qu'on utilise une injection d'antibiotiques en fin d'intervention. Mais il n'y a jamais de chirurgie sans risque : « Statistiquement, le taux de complication après une opération de la cataracte est très faible. Il est inférieur à 3 pour 1000, ce qui est très rassurant » souligne le Dr Yves Bokobza, chirurgien ophtalmologiste à Paris. Certains « effets secondaires » sont possibles : un hématome du blanc

de l'œil (qui va disparaître en quelques jours), une sensibilité accrue à la lumière, une sensation de sable dans l'œil, un larmoiement ou une vision dédoublée. Le plus souvent, ces effets secondaires régressent après quelques jours.

« En revanche, une douleur intense est anormale. Elle peut témoigner soit d'une poussée de tension oculaire, qui impose un traitement adapté, soit d'une infection ou d'une inflammation aigüe, très exceptionnelles mais beaucoup plus sérieuses. Elles imposent une prise en charge urgente, le plus souvent en service hospitalier » insiste le Dr Bokobza. « Enfin, une altération de l'acuité visuelle qui fait suite à une améloration, doit inquiéter : elle peut témoigner d'un œdème de la corée ou de la rétine (le plus souvent transitoires) ou de complications plus graves. Il faut alors consulter sans attendre. »

SE FAIRE OPÉRER DE LA CATARACTE EST L'OPÉRATION LA PLUS FRÉQUENTE

574 000 personnes se sont fait opérer de la cataracte primaire en 2022. Désormais, 92 % de ces opérations se pratiquent en ambulatoire.

La cataracte est une opacification du cristallin oculaire pouvant atteindre un seul œil ou les deux yeux. Cette opacification entraîne une baisse de l'acuité visuelle souvent accompagnée de troubles de vue tels que vision floue, éblouissements ou halos.

Des troubles qui ne peuvent se soigner que par une simple paire de lunettes. Le seul traitement de la cataracte est chirurgical, avec



remplacement a priori définitif du cristallin par une lentille artificielle. Au cours des dernières décennies, cette opération s'est de plus en plus répandue, en ral-

son notamment de nouvelles techniques simplifiant l'intervention. Ainsi, entre 2008 et 2016, le nombre d'interventions pour cataracte primaire a aug-

menté de 39 %. « De fait, le traitement de la cataracte est devenu l'intervention chirurgicale la plus pratiquée en France » souligne le DREES dans son dernier rapport.

DES PATIENTS ÂGÉS EN MOYENNE DE 73 ANS

En 2016, 574 000 patients ont été opérés de cataracte primaire et un patient sur quatre s'est ensuite fait opérer du deuxième œil. Les patients opérés sont âgés en moyenne de 73,5 ans. Plus de neuf séjours sur dix (94 %) concernent des patients âgés de 55 à 89 ans. La part de la

chirurgie ambulatoire a considérablement augmenté au fil du temps du fait des évolutions techniques, mais aussi des incitations tarifaires et des recommandations des autorités sanitaires.

En 2016, 92,5 % des interventions se sont déroulées au cours d'une hospitalisation de jour, contre 23 % en 1998. Tous âges confondus, près de quatre opérations sur cinq ont été réalisées en établissement privé (73 % dans le secteur privé à but lucratif) et 22 % dans le secteur public, en centre hospitalier (16 %) ou, moins souvent, en centre hospitalier régional (6,5 %).

SAHARA OCCIDENTAL

Reprise des travaux de la 47^e conférence de l'Eucoco à Tolède en Espagne

Les travaux de la 47^e conférence de la Coordination européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) ont repris samedi au Palais des congrès à Tolède (Espagne), avec la participation de plus de 300 représentants de délégations venues des quatre coins du monde.

La conférence, qui a débuté la veille sous le slogan "L'indépendance est la seule solution", réunit des représentants de gouvernements reconnaissant la République arabe sahraoui démocratique (RASD), des députés et élus européens, des organisations politiques et syndicales, des associations d'amitié avec le peuple sahraoui, des ONG, des juristes et des personnalités du domaine de la culture, afin de définir de nouveaux programmes et des stratégies de travail des mouvements de solidarité avec le peuple sahraoui. Lors du deuxième et dernier jour des travaux, les participants vont se répartir sur les 4 ateliers prévus durant la conférence. Il s'agit de l'atelier "Politique et communication", l'atelier "Droits de l'homme et prisonniers politiques sahraouis", l'atelier des "Ressources naturelles sahraouies"

et l'atelier "Consolidation de l'Etat sahraoui". Au cours des travaux de ces ateliers, il sera question, en premier lieu, d'évaluer le travail fait depuis la 46^e conférence tenue à Berlin il y a un an. Par ailleurs, un programme sera tracé, pour l'année à venir, pour chacune des thématiques traitées au niveau des quatre ateliers, après quoi la conférence se réunira de nouveau en plénière pour écouter les conclusions des ateliers. Une déclaration finale sanctionnera les travaux de la 47^e édition de la conférence de l'Eucoco. Vendredi, la séance d'ouverture a été consacrée principalement aux interventions des participants ainsi que des représentants de différentes délégations et institutions, qui ont essentiellement insisté sur la nécessité d'apporter un soutien international aux peuples sahraoui et palestinien. Dans son allocution

d'ouverture, le président de l'Eucoco, Pierre Galand, a condamné la politique de deux poids deux mesures adoptée par les pays européens dans le traitement des conflits à travers le monde. Il a notamment affiché son soutien total au peuple palestinien dont il a salué la résilience face à l'agression génocidaire sioniste à Ghaza qui a fait des milliers de martyrs et de blessés. Le Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hamoud i Bayoun, a, quant à lui, fait part de la détermination du peuple sahraoui à continuer le combat jusqu'à l'indépendance. Il a assuré qu'aucune autre solution que le référendum d'autodétermination ne peut être appliquée au Sahara occidental, relevant que "ceux qui prétendent le contraire sont contre la légalité internationale et le droit international".

TUNISIE

Une cellule terroriste de six membres démantelée

Une cellule terroriste, composée de six membres, a été démantelée, a annoncé vendredi soir le ministère tunisien de l'Intérieur. D'après le ministère, tous les membres de cette cellule terroriste, qui opère sur les réseaux sociaux, ont été interceptés

et arrêtés. "Suite à des renseignements bien traités et vérifiés, l'Unité nationale d'investigation dans les affaires terroristes et les affaires de la sûreté nationale a pu intercepter et démanteler une cellule terroriste, formée de six éléments qui ont fait allégeance à l'orga-

nisation de l'Etat islamique (Daech)", lit-on dans un communiqué officiel publié à cet effet. "Les membres de cette cellule terroriste, passés aux aveux, ont confirmé leur appartenance à cette organisation, avouant leur activité à travers l'espace virtuel

au profit de l'organisation terroriste susmentionnée", précise le communiqué. Ils ont également avoué avoir projeté de commettre un attentat contre l'une des entreprises situées dans la région du "Cap Bon" (nord-est), ajoute le communiqué.

GUINÉE-BISSAU

L'armée dit contrôler la situation après une nuit de combats

L'armée bissau-guinéenne a dit vendredi contrôler la situation dans la capitale après une nuit de combats avec des éléments des forces de sécurité auteurs d'une opération qui a fait au moins deux morts. Des tirs, nourris par intermittence, ont retenti une partie de la nuit et vendredi matin à Bissau entre les éléments de la Garde nationale, retranchés dans une caserne du sud de la ville, et les forces spéciales de la Garde présidentielle, rapportent des médias sur place. Les affrontements ont fait deux morts, a dit un responsable

militaire sans qu'apparaisse clairement dans quel camp.

Le calme est revenu en milieu de matinée avec l'annonce de la capture ou la reddition du commandant de la Garde nationale, le colonel Victor Tchongo. L'activité a tourné au ralenti dans le centre de Bissau, parcouru par des patrouilles de militaires en pick-ups. La protection a été renforcée aux abords de la présidence, de l'état-major et de la police judiciaire. Un responsable militaire a dit que le colonel Tchongo s'était rendu. L'état-major a publié un communi-

qué pour appeler la population au calme. L'ONU a appelé au respect de l'Etat de droit et exhorté les membres des forces de sécurité et des forces armées "à continuer de s'abstenir de toute ingérence dans la politique nationale", a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres. Ces événements interviennent alors que le président Embaló, élu en décembre 2019 pour cinq ans, se trouve à Dubaï pour assister à la 28^e conférence des Nations Unies sur le climat (COP28).

GHANA

La crise économique déjà au cœur de la présidentielle de 2024

L'économie s'impose comme le sujet incontournable de la campagne pour l'élection présidentielle de décembre 2024 au Ghana, au moment où le pays est confronté à l'une des pires crises économiques de son histoire.

Désigné sans surprise début novembre candidat du parti au pouvoir, le Nouveau Parti patriotique (NPP), Mahamudu Bawumia s'efforce de se démarquer du bilan fortement critiqué de l'actuel chef de l'Etat Nana Akufo-Addo, dont il est le

vice-président. M. Bawumia, ex-gouverneur adjoint de la banque centrale, affrontera l'an prochain John Mahama, ancien président (2012-2017) et qui portera à nouveau les couleurs de son parti, le Congrès national démocratique (NDC).

Dans ce duel qui s'annonce serré, les partisans de M. Mahama espèrent que le bilan économique très mitigé du pouvoir handicaperait le NPP, et fera pencher la balance en faveur de leur champion. "L'état de l'écono-

mie dominera la campagne de l'année prochaine et ce sera le message clé de John Mahama", note le professeur Smart Sarpong, chercheur politique à l'Université technique de Kumasi. Le camp de M. Bawumia reconnaît qu'il lui sera difficile de se dissocier complètement du bilan de M. Akufo-Addo, son allié de très longue date dont il a été le vice-président pendant huit ans.

Mais ses soutiens comptent sur son expérience, sa visibilité de

vice-président, son rôle dans la digitalisation de l'Etat pour le révéler en leader. Autrefois considéré comme un phare de stabilité politique avec un dynamisme économique remarquable et salué, le Ghana se débat aujourd'hui dans la pire crise économique qu'il ait connue depuis longtemps. L'inflation galope autour des 35% et la dette publique a fortement augmenté, obligeant M. Akufo-Addo à changer de stratégie et solliciter un crédit de 3 milliards de dollars auprès du FMI.

SOMALIE

Levée de l'embargo de l'ONU sur les armes à destination des forces somaliennes

Le Conseil de sécurité de l'ONU a totalement levé vendredi l'embargo sur les armes contre le gouvernement somalien, maintenant en revanche les sanctions contre le groupe terroriste shebab.

En 1992, l'ONU avait mis en place un embargo généralisé sur les armes à destination de la Somalie. Le Conseil l'a depuis largement allégé en ce qui concerne les forces somaliennes. Ainsi, il ne s'appliquait plus aux livraisons d'armes destinées au développement des forces de sécurité, mais ces livraisons devaient encore être notifiées au comité onusien chargé de ces sanctions, qui pouvait s'y opposer pour certaines armes lourdes.

Une première résolution adoptée à l'unanimité vendredi décide ainsi de lever le régime d'embargo général, supprimant ainsi les dernières restrictions imposées au gouvernement somalien.

Une deuxième résolution réimpose immédiatement l'embargo sur les armes à destination des shebab, maintenant ainsi l'interdiction de la livraison d'armes, de munitions et d'équipements militaires au groupe terroriste et à "d'autres acteurs" dont l'objectif est de "saper la paix et la sécurité en Somalie". "Nous saluons l'adoption des deux résolutions", a déclaré l'ambassadeur somalien aux Nations unies Abukar Dahir Osman, dont le gouvernement réclamait depuis longtemps d'être totalement exempté de l'embargo.

"La levée de l'embargo nous permet de faire face aux menaces sécuritaires, y compris celles posées par les shebab", a-t-il insisté, notant que cela permettrait de renforcer les capacités des forces de sécurité somaliennes "pour protéger de façon adéquate nos citoyens et notre nation".

SOUDAN

Le Conseil de sécurité met fin à la mission politique de l'ONU au Soudan

La demande des autorités soudanaises, le Conseil de sécurité a mis un terme vendredi à la mission politique de l'ONU (Minuats). Prenant note de la lettre de Khartoum réclamant le départ de la mission intégrée des Nations unies pour l'assistance à la transition au Soudan, la résolution adoptée par 14 voix pour et une abstention (Russie) "décide de mettre un terme au mandat de la Minuats (...) à partir du 3 décembre 2023", avec une période de transition jusqu'au 29 février pour le transfert de ses activités.

La mission de l'ONU "ne répond plus aux besoins en priorité" du Soudan, estime Khartoum, qui a réclamé mi novembre la fin immédiate de la Minuats, ne laissant pas vraiment de choix au Conseil de sécurité, les missions de l'ONU devant opérer avec le consentement du pays hôte.

SOUDAN DU SUD

Au moins 594 civils tués dans des violences entre août et décembre 2022 (ONU)

Au moins 594 civils ont été tués et 290 blessés entre août et décembre 2022 dans des affrontements entre milices armées dans le nord-ouest du Soudan du Sud, a déploré vendredi l'ONU, exhortant les autorités à poursuivre les responsables. La mission de l'ONU au Soudan du Sud (MINUSS) a dénombré "594 civils tués et 290 blessés" dans les affrontements entre bandes armées et milices rivales dans l'Etat du Nil Supérieur, qui ont également fait au moins 62.000 déplacés entre août et décembre 2022.

"En outre, 258 personnes ont été enlevées et 75 femmes et filles ont été victimes de violences sexuelles", a déploré la MINUSS dans un communiqué, relayé par des médias, dénonçant des "atteintes graves au droit international humanitaire" ainsi que "des attaques aveugles, des enlèvements, etc". La MINUSS a affirmé à l'issue de cette enquête avoir identifié au moins 22 responsables.

"J'appelle le gouvernement à prendre des mesures immédiates pour garantir que tous les responsables soient traduits en justice. L'impunité ne fera que perpétuer la situation précaire des droits humains dans le pays", a exhorté le Haut-Commissaire des droits de l'Homme de l'ONU, Volker Türk.

L'envoyé spécial de l'ONU au Soudan du Sud, Nicholas Haysom, a de son côté salué le déploiement dans la région de forces unifiées, composées d'anciens rebelles et de soldats gouvernementaux, preuve, selon le communiqué, que "le gouvernement prend des mesures pour atténuer la récurrence de la violence et protéger les civils".

PALESTINE

Au moins 178 martyrs et 589 blessés depuis la reprise de l'agression sioniste vendredi contre la bande de Ghaza (Hôpitaux)

Le bilan de la reprise de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi vendredi soir à 178 martyrs et 589 blessés, dont une majorité d'enfants et de femmes, alors que ce bilan était en milieu de journée de 110 martyrs, rapporte l'agence palestinienne Wafa.

Les données publiées par les hôpitaux indiquent dans la bande de Ghaza qu'indiquent que vendredi à 20 heures, ils avaient reçu les corps de 178 martyrs, en plus de 589 blessés, précise Wafa. Plus de 54 martyrs sont arrivés depuis le matin à l'hôpital Kamal Adwan, dans la ville de Beit Lahia, au nord de la bande de Ghaza.

L'hôpital national arabe a également reçu les corps de plus de 30 martyrs suite aux bombardements de la ville de Ghaza par l'occupation sioniste, en particulier Al-Shuja'ya et Al-Zaytoun, dont la majorité étaient des enfants et des femmes. Des dizaines de martyrs et de blessés sont également arrivés dans les hôpitaux du sud de la bande de Ghaza, ajoute Wafa.

L'entité sioniste, rappelle-t-on, avait repris son agression contre la population palestinienne de la bande de Ghaza vendredi matin, quelques minutes après la fin de la trêve humanitaire temporaire qui n'a duré qu'une semaine.

Les bombardements terrestres, maritimes et aériens de l'occupant sioniste ont touché diverses zones du nord, du centre et du sud de la

bande de Ghaza, faisant encore plus de martyrs et de blessés, dont la majorité étaient des enfants et des femmes.

Au cours des dernières heures, les avions de combat de l'occupation sioniste ont lancé des raids violents et successifs sur des zones du sud de la bande de Ghaza, larguant des bombes incendiaires, et, dans le quartier de Shujaya, un massacre a été commis par les raids de l'aviation sioniste, qui a entraîné le martyr d'au moins 10 citoyens et des blessés.

Selon des sources locales citées par Wafa, cinq membres d'une même famille sont tombés en martyrs lors d'un raid sioniste dans la rue Salah al-Din, pendant leur déplacement, alors qu'ils brandissaient des drapeaux blancs.

Les mêmes sources ajoutent que deux frères, Mahmoud et Ahmed Atta Al-Ashqar, ont été tués par balles près d'une pharmacie de la rue Al-Jalaa, toujours à Ghaza.

Par ailleurs, plusieurs Palestiniennes sont tombées en martyrs après des raids de l'aviation sioniste dans le quartier d'Al-Salam, à l'est de Rafah, au sud de la bande de

Ghaza, alors que l'artillerie de l'occupation sioniste a pilonné les zones de Deir al-Balah, al-Bureij et al-Nuseirat, dans le centre de l'enclave palestinienne.

En outre, un journaliste et enseignant, Adham Hassouna est tombé en martyr avec plusieurs membres de sa famille dans un bombardement qui a visé son domicile à Ghaza. Le journaliste Montaser Al-Sawaf, ainsi que son frère Marwan et plusieurs de ses proches ont également été visés dans un bombardement sioniste qui a visé la place Shawa, dans le quartier d'Al-Daraj, au sud de la ville de Ghaza.

Plus tôt dans la journée, le Syndicat des journalistes palestiniens a annoncé le martyr du journaliste Abdullah Darwish dans la bande de Ghaza, portant à 73 le nombre de journalistes tombés en martyrs depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre dernier contre la bande de Ghaza. Enfin, l'occupation sioniste a bombardé l'une des installations de l'hôpital Al Awda à Nuseirat, blessant un membre du personnel hospitalier, rapporte encore l'agence Wafa.

La population de Ghaza vit dans un cycle de mort de destruction et de maladie (ONU)

Le secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires, Martin Griffiths, a déclaré vendredi qu'il n'y avait aucun endroit sûr pour les habitants de la bande de Ghaza, ajoutant qu'ils vivaient dans un cycle de mort, de destruction et de

maladie. Griffiths a ajouté dans un communiqué que la semaine dernière a montré ce qui peut arriver "lorsque les armes se taisent" et que la situation à Khan Younes est un rappel choquant de ce qui se passe lorsque les armes se taisent pas. "Un

grand nombre de personnes ont été tuées et blessées en quelques heures aujourd'hui. Les familles ont de nouveau reçu l'ordre d'évacuer et les espoirs se sont effondrés, a-t-il poursuivi. Il a souligné que tous les habitants de Ghaza, en parti-

culier les enfants, les femmes et les hommes, vivent dans la terreur au cours du deuxième mois de l'agression sioniste. Il a réitéré la nécessité d'augmenter l'aide humanitaire à la bande de Ghaza et de parvenir à un cessez-le-feu humanitaire.

SYRIE

Frappes de l'aviation de l'entité sioniste près de Damas (ministère syrien de la Défense)

L'armée de l'entité sioniste a mené des frappes nocturnes tôt samedi près de la capitale syrienne Damas, a annoncé le ministère syrien de la Défense. "À environ 01h35 (01h35 GMT vendredi), l'ennemi sioniste a mené un assaut aérien depuis le Golan syrien occupé en ciblant différents lieux près de la capitale Damas", a indiqué le ministère syrien de la Défense dans un communiqué cité par l'agence de presse Sana.

Les forces de défense anti-aériennes de l'armée syrienne ont repoussé cette agression de l'aviation sioniste contre plusieurs positions aux environs de Damas, a ajouté l'agence Sana.

La même source a fait savoir que "les forces de défense anti-aériennes de l'armée syrienne avaient intercepté les missiles", ajoutant que "l'agression avait causé des dégâts matériels". Plusieurs attaques de l'aviation sioniste contre des positions à Damas ont été repoussées par les forces anti-aériennes de l'ar-

mée syrienne au cours de ces dernières semaines, selon des médias syriens.

L'entité sioniste a mené des centaines de frappes aériennes en Syrie voisine depuis 2011. L'aéroport de Damas a de nouveau été la cible de frappes aériennes sionistes qui l'ont mis hors d'usage dimanche dernier. Des raids sur les aéroports de Damas et Alep (nord) les 12 et 22 octobre avaient aussi mis ces deux infrastructures hors d'usage.

LIBAN

L'armée d'occupation sioniste intensifie ses bombardements contre le sud

L'armée d'occupation sioniste a intensifié vendredi soir ses bombardements contre les villages et les villes du sud du Liban, ont rapporté des médias. L'armée d'occupation sioniste a pris pour cible la périphérie de la ville de Kunine et Aitaroun en tirant plus de 50 obus d'artillerie

lourde et en lançant des bombes éclairantes, selon les mêmes sources qui précisent que l'artillerie sioniste a également bombardé les abords des villes de Barashit, Ainatha et Wadi Saluki.

L'armée d'occupation avait précédemment lancé un raid sur une maison de la ville d'Al-Ja-

bain faisant de nombreux blessés. Vendredi, deux civils sont tombés en martyrs dans la ville de Hula après que leur maison a été la cible d'un bombardement sioniste, quelques heures après l'expiration de la trêve humanitaire dans la bande de Ghaza.

Après le début de

l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre, l'armée sioniste a effectué plusieurs raids contre des localités au sud du Liban. Les bombardements des forces d'occupation sioniste sur la bande de Ghaza ont repris vendredi.

APS

COP28

Le Transport maritime s'engage à promouvoir des normes environnementales plus strictes

Cinq des plus gros transporteurs maritimes mondiaux ainsi que la Corée du Sud et le Danemark, ont adopté une déclaration commune vendredi à la COP28 à Dubaï pour promouvoir l'adoption "d'un cadre réglementaire solide" d'ici 2027 favorisant la transition écologique du secteur.

Les signataires promettent de travailler à la mise en place d'"une norme internationale" pour mesurer précisément les émissions du secteur, est-il écrit dans la déclaration. Ils s'engagent également à promouvoir "un mécanisme international de tarification des gaz à effet de serre", soit l'équivalent d'une taxe carbone, "pour inciter à l'efficacité énergétique et réduire l'écart de prix entre les carburants fossiles et les carburants maritimes durables".

Les transporteurs signataires - l'italo-suisse MSC, le danois Maersk, le français CMA CGM, l'allemand Hapag-Lloyd et le coréen HMM - se sont également engagés à réduire leurs émissions au-delà des objectifs fixés par l'Organisation maritime internationale (OMI) début juillet.

Une telle coalition, regroupant l'ensemble des plus gros transporteurs mondiaux, est inédite : ils promettent de "réduire de 30% les émissions totales (de leur flotte) d'ici à 2030 par rapport à 2008" contre 20% demandés par l'OMI.

D'ici 2040, l'objectif est porté à -80% des émissions contre -70% selon les standards de l'OMI. Une réduction à zéro des émissions nettes doit être atteinte "en 2050 au plus tard".

EUROPE

L'OSCE prolonge le mandat de sa Secrétaire générale et de trois dirigeants clés

Les Etats de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont accepté de prolonger les mandats de la Secrétaire générale de l'organisation, Helga Schmid, et de trois autres hauts fonctionnaires clés.

Les membres de l'association ont également accepté la présidence de Malte en 2024, a déclaré Bujar Osmani, ministre des Affaires étrangères de Macédoine du Nord et président en exercice de l'OSCE, lors d'une conférence de presse.

"Tous les pays participants se sont mis d'accord pour que Malte assure la nouvelle présidence l'année prochaine. Le programme de la présidence nord-macédoienne a également porté ses fruits, puisque nous sommes parvenus à prolonger les mandats de quatre postes de direction de l'OSCE, à savoir la secrétaire générale et les dirigeants d'institutions autonomes", a souligné Bujar Osmani.

Outre Mme Schmid, la représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, Teresa Ribeiro, le haut-commissaire de l'organisation pour les minorités nationales, Kaïrat Abdrakhmanov, et le chef du bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'association, Matteo Mecacci, figurent parmi les dirigeants prolongés, a déclaré la présidente en exercice.

Les ministres des Affaires étrangères de l'OSCE se sont réunis à Skopje le 30 novembre et le 1er décembre. M. Osmani n'a pas indiqué pour combien de temps les pouvoirs de la Secrétaire générale de l'organisation et des autres dirigeants étaient prolongés.

AFGHANISTAN

Au moins sept morts dans une attaque à Herat

Au moins sept personnes ont été tuées vendredi à Herat, dans l'ouest de l'Afghanistan, lorsque des assaillants non identifiés ont ouvert le feu sur un rickshaw transportant deux religieux, ont indiqué un responsable local et des habitants.

L'attaque a eu lieu dans le quartier de Kora Milli, a indiqué un responsable des services de renseignement de Herat, précisant que les tirs avaient fait sept morts et un blessé. Selon des habitants, quatre femmes figurent parmi les morts et les deux religieux ont été tués.

"Ils revenaient chez eux à bord d'un véhicule tricycle (...) lorsqu'ils ont été visés par des tirs d'hommes armés inconnus", a déclaré un habitant. "Deux religieux étaient probablement la cible de cette fusillade", selon cet habitant.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE Le ministre de la Communication préside l'ouverture d'une conférence sur "L'Information et les défis actuels"

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présidé, samedi à Alger, l'ouverture des travaux d'une conférence sur "L'Information et les défis actuels", dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la presse.

Organisée au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC) à Alger, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la conférence sera ponctuée de plusieurs interventions et ateliers sur "la presse écrite et la problématique de l'impression", "la presse électronique : défis et enjeux", "le rôle des autorités de régulation dans la promotion du journalisme", "la déontologie" et "la liberté de la presse".

Préminent par cette conférence, des cadres supérieurs de l'Etat, des personnalités nationales, des membres du Gouvernement, ainsi que des



représentants de plusieurs secteurs ministériels et instances officielles. Des personnalités arabes et africaines participent également à cet événement, de

même que l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, et des représentants du Parlement, de la société civile et des établissements médiatiques.

CÉLÉBRATION DU 62^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'APS Le ministre de la Communication préside la cérémonie

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a présidé, jeudi, une cérémonie organisée par l'Agence Algérie Presse Service (APS), à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire de sa création, marquée cette année par la distinction de journalistes et de travailleurs de l'Agence admis à la retraite et par le lancement de la version espagnole du site électronique de l'Agence dans le cadre de sa stratégie visant à élargir et à diversifier ses services d'information.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette cérémonie, en présence de directeurs d'organes médiatiques nationaux, de cadres du ministère de la Communication et du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger ainsi que de l'Université d'Alger 2, M. Laagab a rappelé le rôle de l'APS qui a été, depuis sa création, "à l'avant-garde des médias nationaux et sa contribution à transmettre le message de l'Algérie et à faire entendre sa voix à l'échelle internationale".

Le ministre a salué les exploits et réalisations de l'APS depuis sa création, il y a 62 ans, affichant son optimisme de la voir poursuivre ses efforts vers "davantage de professionnalisme".

Précédant au lancement de la version espagnole du site électronique de l'Agence, le ministre a appelé à enrichir le site avec d'autres langues, et ce, "en soutien au message médiatique national et pour un plus grand déploiement au plan international".

M. Laagab a, en outre, rappelé l'histoire révolutionnaire de l'Agence et son rôle dans la transmission du message de l'Algérie aux quatre coins du monde, affirmant que "cet édifice médiatique a réussi, à l'époque du Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA), à signer une convention de coopération avec l'Agence de presse du Moyen-Orient (MENA) pour la diffusion de son fil en langue arabe, mais aussi avec

l'Agence de presse tchèque +CTK+ (pays de l'Europe de l'Est) en langue française". Il a, à ce propos, mis en avant l'impératif de "continuer sur cette lancée à travers la signature de nouvelles conventions de coopération, notamment avec les pays hispanophones ainsi qu'avec les pays arabes, outre l'activation des clauses de conventions déjà signées avec d'autres agences de presse".

A cette occasion, M. Laagab a évoqué le statut d'Algérie Presse Service (APS), qui se trouve actuellement "au niveau du Secrétariat général du Gouvernement (SGG)", précisant qu'"il est au stade final et sera bientôt publié".

Pour sa part, le Directeur général de l'APS, Samir Gaïd a affirmé que l'Agence, qui célèbre chaque année l'anniversaire de sa création, "ressuscite aujourd'hui, au moment où elle célèbre le 62^e anniversaire de sa création, les principes de la dimension révolutionnaire sur laquelle elle s'est toujours appuyée pour améliorer sa performance et réaliser des acquis reconnus par tout un chacun". "L'évocation des acquis réalisés par l'Agence doit s'accompagner de la résurrection des luttes de ceux qui ont fondé cette grande institution médiatique de référence", a estimé M. Gaïd.

L'Agence qui "œuvre à faire entendre la voix de l'Algérie d'une manière adéquate et digne, est également soucieuse d'assurer son développement à travers des projets qui seront concrétisés à moyen et court termes, avec l'association de tous les membres de l'institution", a-t-il soutenu.

A cette occasion, plusieurs journalistes et travailleurs de l'Agence, admis à la retraite, ont été honorés. Le Directeur général de l'APS a également proposé la création d'un club pour les anciens cadres et travailleurs de l'Agence, comme "gage de fidélité et de loyauté pour leur apport, dévouement et efforts pour promouvoir et développer cette institution médiatique".

ALGÉRIE-RUSSIE Signature d'un accord de coopération entre l'APS et l'agence russe "Sputnik"

L'Agence Algérie Presse Service (APS) a signé, jeudi, un accord de coopération avec l'Agence de presse russe "Sputnik" en vue d'échanger les contenus médiatiques et de lancer des projets communs. L'accord a été signé par le Directeur de l'information de l'APS, Rabah Haciné et le Directeur de la coopération internationale de l'Agence de presse "Sputnik", Vasily Pushkov.

En vertu de cet accord de

coopération, il sera procédé à l'échange de contenus d'information importants concernant l'Algérie et la Russie et à l'exécution de projets médiatiques communs pour le renforcement mutuel de l'agenda des deux pays et la couverture des événements communs.

Les deux parties ont convenu d'échanger régulièrement les données analytiques pour une couverture approfondie et globale de l'actualité en Algérie, en

Russie et dans le monde. Il s'agit également de renforcer la coopération dans le domaine des nouveaux médias, y compris les chaînes d'information, les réseaux sociaux et les médias en ligne. L'accord prévoit également la possibilité d'organiser des sessions de formation commues en ligne ou en présentiel au profit des journalistes et des techniciens des deux pays.

APS

ORAN Proposition de création d'une fondation nationale de gestion des risques dans les musées nationaux

Les participants à une journée d'étude nationale sur "la gestion des risques dans les musées nationaux", organisée jeudi au musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran ont proposé la création d'une fondation nationale de prise en charge de la gestion de ces risques.

Dans ce cadre, le commissaire du patrimoine culturel au Musée public des monuments anciens d'Alger, Rosa Taane a souligné que "réduire les risques qui menacent les musées en général et les collections des musées en particulier nécessite l'élaboration de plans urgents d'intervention dans les cas d'accident et de catastrophe, qui sont à la disposition du personnel de sécurité du musée".

Mme Taane a proposé de créer une fondation algérienne composée d'équipes de spécialistes en gestion des risques dans les musées nationaux comme première intervention visant à protéger l'édifice et évacuer les antiquités qui se trouvent dans les salles et les entrepôts.

De son côté, la directrice du Musée public national "Abdelmajid Meziane" de Chlef, Benallah Faïza a souligné l'importance de la formation permanente du personnel du musée dans le domaine de la préservation et de la sécurité pour protéger les collections muséales, tout en introduisant des outils et des styles contemporains, des méthodes qui contribueront à accroître la protection de ces structures qui recèlent un riche patrimoine culturel. La directrice du Musée public national de Sétif, Khalallah Chadia a, quant à elle, mis l'accent sur l'importance des efforts concertés avec les différents acteurs dans le domaine de gestion des risques dans les musées nationaux, tout en impliquant d'autres instances telles que les directions de la construction et de l'urbanisme.

La même responsable, qui a traité dans sa communication le thème "conservation préventive de la mosaïque: traitement chimique et nettoyage mécanique", a indiqué qu'il est nécessaire de donner une nouvelle perspective et une nouvelle stratégie aux musées nationaux, d'autant plus que ces infrastructures sont considérées comme des banques de conservation du patrimoine culturel algérien.

La cheffe de service inventaire et conservation au Musée national d'art et d'histoire de Tlemcen, Ben aïcha Khaldia, qui a évoqué la protection du patrimoine archéologique à la lumière de la législation et des lois, a appelé à sensibiliser la société sur l'importance de préserver les musées de tout risque et de reviser la loi 04/98 sur le patrimoine culturel, dont certains textes nécessitent une actualisation.

Le directeur du Musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran a suggéré, pour sa part, d'actualiser les plans de sécurité des musées, dont la plupart sont considérés comme vieux bâti, afin d'être prêts pour faire face à tout risque naturel surtout les changements climatiques, soulignant que chacun doit être soucieux de la protection du patrimoine et que le ministère de la Culture et des Arts fournissent un grand travail avec les différents services de sécurité dans le domaine de la protection du patrimoine culturel contre les dangers naturels et humains.

Lors des travaux de cette rencontre, organisée par le Musée public national "Ahmed Zabana", le rôle de la Gendarmerie nationale dans la préservation des musées contre les catastrophes naturelles ont été abordés par le capitaine Benattia Hatem, représentant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Oran.

De son côté, le capitaine Bellala Abdelkader, chef de la cellule d'information et de communication de la direction de la Protection civile d'Oran a abordé, dans son intervention, la stratégie adoptée en Algérie en matière de gestion des catastrophes naturelles.

EL-BAYADH Vernissage au 15^e Salon national des arts plastiques

Le 15^e Salon national des arts plastiques s'est ouvert jeudi à la Maison de la culture et des arts Mohamed-Belkheir d'El-Bayadh avec la participation de plus de 30 artistes.

Le Directeur de la culture et des arts, Mohamed Sadek Abdellaoui a présidé l'ouverture de cette manifestation culturelle placée sous le slogan "Les événements de la Palestine par la plume d'artiste" où 78 tableaux ont été présentés sur ce thème par 31 artistes de 15 wilayas. Les œuvres artistiques présentées à ce Salon de trois jours ont comporté des dessins abordant la Palestine occupée, la résistance du peuple palestinien et les crimes odieux perpétrés contre lui par l'occupant sioniste, notamment dans la bande de Ghaza.

Cette manifestation, qui a attiré à son premier jour un large public d'amateurs des beaux-arts, a donné lieu à la baptismation de la galerie d'exposition de la Maison de la culture et des arts du nom de Ghaza. Une conférence sur le thème de la résistance et de la libération à travers le regard de l'art plastique, sera animée par Dr Aïssa Yahia Boudoughat, professeur spécialisée en calligraphie arabe de la wilaya de Laghouat. Un travail artistique collectif devra être réalisé vendredi, comportant la réalisation de deux fresques murales au niveau de la maison de la culture et des arts par les artistes participant au Salon et des enfants adhérents à cet établissement culturel, sur le thème de la Palestine et de la libération, a indiqué le chef de service activités à la maison de la culture et des arts, Fadlaoui Ghissi.

En marge du Salon, une virée touristique sera organisée au profit des artistes participants, à plusieurs sites archéologiques de la région de Brizina, selon la même source.

CYBERSÉCURITÉ

Piratage: l'UE approuve des règles pour sécuriser les objets connectés

Le Parlement européen et les Etats membres de l'UE ont approuvé de nouvelles règles qui contraindront les fabricants de produits connectés, comme les réfrigérateurs "intelligents" ou les assistants virtuels, à mieux les protéger contre les risques de piratage, ont-ils annoncé vendredi.

Ordinateurs, téléphones, appareils ménagers, voitures, jouets... Des centaines de millions de produits connectés de la vie quotidienne représentent des points d'entrée potentiels pour une attaque informatique, mais la plupart d'entre eux n'étaient jusqu'ici soumis à aucune obligation de cybersécurité.

Ces produits et logiciels ne pourront désormais être commercialisés que s'ils respectent certaines normes de sécurité en matière de conception et de fabrication. Sont concernés "tous les produits connectés directement ou indirectement à un autre objet ou réseau". La législation européenne in-



roduit aussi une obligation de transparence sur d'éventuelles failles détec-

tées. Les entreprises devront les documenter et rendre compte de la façon dont elles sont traitées.

"Les appareils connectés doivent bénéficier d'un niveau minimum de cybersécurité lorsqu'ils sont vendus dans l'UE, afin que les entreprises et les consommateurs soient correctement protégés", a déclaré Jose Luis Escriva, ministre espagnol de la Transformation numérique, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne jusqu'à fin décembre. La nouvelle réglementation avait été proposée par la Commission européenne en septembre 2022.

JAPON

Inauguration d'un réacteur expérimental à fusion nucléaire partenaire d'Iter

Un vaste projet expérimental nippon-européen de fusion nucléaire, "l'énergie des étoiles" suscitant beaucoup d'espoirs, a été inauguré vendredi au Japon sur un site partenaire et complémentaire du programme Iter en France, lequel accumule les déboires et les retards. Installé dans l'Institut de fusion de Naka, à une centaine de kilomètres au

nord-est de Tokyo, le JT-60SA est actuellement le plus grand "tokamak" (réacteur expérimental de fusion nucléaire) opérationnel au monde, en attendant l'achèvement d'Iter.

"Aujourd'hui est un grand jour pour l'histoire de la fusion (...). Avec ce tokamak, le Japon et l'Europe se positionnent comme leaders mondiaux de la recherche

en fusion" par confinement magnétique, a salué la Commission européenne à l'Energie Kadri Simson lors d'une cérémonie à Naka diffusée en ligne.

Fruit d'accords entre le Japon et l'Union européenne signés en 2007, la construction de ce tokamak de 15,5 mètres de haut et 13,5 mètres de diamètre a duré de 2013 à 2020. Et le 23 octobre der-

nier, il a réussi pour la première fois à produire du plasma, un gaz à très basse densité indispensable à la fusion nucléaire.

Le JT-60SA a vocation à aborder des questions de physique essentielles pour mieux préparer l'exploitation d'Iter et à plus long terme des applications commerciales de la fusion nucléaire.

TÉLÉPHONIE MOBILE

La Nouvelle-Zélande va interdire les smartphones à l'école

Le Premier ministre conservateur de Nouvelle-Zélande Christopher Luxon a annoncé vendredi l'interdiction des téléphones portables dans les écoles du pays, une mesure destinée à s'attaquer à un taux d'alphabétisation en baisse.

Les écoles néo-zélandaises affichaient il y a quelques années parmi les meilleurs résultats au monde en ce qui concerne l'alphabétisation, mais les compétences des jeunes en lecture et écriture ont reculé, au point que certains chercheurs évoquent une "crise" de l'éducation.

"Nous allons interdire les téléphones dans les écoles partout en Nouvelle-Zélande. Nous voulons que nos enfants apprennent et nous voulons que nos professeurs enseignent", a déclaré le Premier ministre qui a pris ses fonctions cette semaine. Christopher Luxon a précisé qu'il interdirait les téléphones dans les écoles au cours de ses 100 premiers jours au pouvoir, adoptant une politique déjà testée aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en France.

Cette mesure vise à mettre fin aux comportements perturbateurs et à favoriser la concentration des élèves, a-t-il noté. Des chercheurs de l'association néo-zélandaise Se Education Hub ont mis en garde contre une "crise de l'alphabétisation" l'an dernier, constatant que plus d'un tiers des jeunes de 15 ans savaient à peine lire ou écrire.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF099047015053229
Programme N° : PSD 2022
Décision d'inscription N° : MF/2023/DM/268 du 14/05/2023
Opération : Réalisation de (11) ouvrages de stockage à travers la wilaya d'une capacité de stockage globale de 15 500m³

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2, du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des ressources en eau de la wilaya de Ghardaïa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°19/2023 Relatif à la réalisation du Projet:

Lot 01 : Réalisation d'un château d'eau de 1000 m³ à Bouhrouza commune de Ghardaïa
Lot 02 : Réalisation d'un château d'eau de 1000 m³ à Noumerai commune de Metlili
Lot 03 : Réalisation d'un château d'eau de 1000 m³ à la zone des sciences commune de Bouzouara
Lot 04 : Réalisation d'un château d'eau de 1000 m³ à El Madag 02 commune de Berriche
Lot 05 : Réalisation d'un réservoir de 2000 m³ à Erbaoua commune de Guerrars
Lot 06 : Réalisation d'un réservoir de 2000 m³ à Cheikha Ameer commune de Berriche

Lot 07 : Réalisation d'un réservoir de 1500 m³ à Oued Nechou commune de Ghardaïa
Lot 08 : Réalisation d'un réservoir de 1500 m³ à Bea Chaux commune de Ghardaïa
Lot 09 : Réalisation d'un réservoir de 1500 m³ à El Meridj commune de Metlili
Lot 10 : Réalisation d'un réservoir de 1500 m³ à El Hadid commune de Metlili
Lot 11 : Réalisation d'un réservoir de 1500 m³ à Bouhrouz commune de Bouzouara

Publié aux quotidiens الجار le 04/07/2023 et au DK News le 06/07/2023 et au Bomop, qu'a l'issue de l'évaluation des offres les lots sont attribués à titre provisoire selon le tableau cité ci-dessous.

N° LOT	Nom de l'entreprise	N° Fiscale	Montant en TTC (DA) après correction	délai	Observation
01	Groupeement la Force	002130012632795	92.538.208,00	12 Mois	/
02	Gassemi Nadir	196903190069424	91.489.461,00	12 Mois	/
03	Groupeement Sefi Korchi Service + Euri KBJL	0022300126602856	82.443.914,00	12 Mois	/
04	ETP Marfoua Moussa	172030100850126	95.693.255,00	12 Mois	/
05	ETP Kheuald Khalid	199030012207054	47.370.330,00	11,5 Mois	/
06	Lot Infrastructures				
07	ETP Dahour Bouvakaer	14747010054123	58.305.716,00	10 Mois	/
08	Sefi Jumelle Travaux Multiples	099047015053229	58.152.325,00	12 Mois	/
09	Sefi ETPH GHAOU	002017030363883	62.942.075,00	08 Mois	/
10	SNO SAHLI	099503190601242	68.888.505,00	11,5 Mois	/
11	Sefi SONABAC Benadjani Abdalkader	000347049002057	67.176.690,00	11,5 Mois	/

Conformément aux dispositions de l'article 82, du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Ghardaïa dans un délai de 10 jours calculé à compter de la première parution de l'avis d'attribution dans les mêmes journaux ou au Bomop. Les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de mes services, au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de l'attribution provisoire, pour leur communiquer les résultats.

DK NEWS Anep : 2316029160 du 03/12/2023

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TOUGGOURT
DAIRA DE MEGGARINE
COMMUNE DE MEGGARINE
N° IDENTIFICATION FISCALE : 0984 5512 50584 17

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire de la commune de meggarine informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2023, Publiée dans le quotidien le jourن الاحد en date du 26/10/2023 et DK NEWS date du 31/10/2023 de Relatif aux projets suivant :

✓ - Livraison d'électricité à la division des horizons 01 la municipalité la commune de Meggarine

-Vu Le PV de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (séance d'ouverture des plis) en date du 09/11/2023

-Vu Le PV de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (séance d'évaluation des offres) en date du 21/11/2023

que le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaire comme l'indique le tableau suivant :

PROJET	Soumissionnaires	Adresse	Montant (DA)	Délai	Note	OBS
Livraison d'électricité à la division des horizons 01 la municipalité la commune de Meggarine	Entreprise BAGHDADI BELGACEM de Travaux Bâtiment et d'électricité N.I.F : 165230103144155	CITE 300 LOGTS SECTION 082 LE GROUPE DES PROPRIETE N° 221 (Bâtiment N° 13) la commune EL OUED	15.889.713,00	35 jour	90n	Moins Disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel visé ci-dessus Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la commission communale des marchés de la commune de meggarine dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans la presse nationale, Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, comme ils peuvent se rapprocher de service de la commune de meggarine pour prendre connaissance des résultats détaillés de leur offres dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis

DK NEWS Anep : 2330003975 du 03/12/2023

HANDBALL - CAN-2024 (ALGÉRIE) PRÉPARATION «La Tunisie et la Guinée au menu du Sept national en janvier» (Boucekriou)

La sélection algérienne de handball disputera deux matchs amicaux face à la Tunisie et la Guinée entre le 10 et 14 janvier prochain, à l'occasion d'un stage prévu en Tunisie, en vue du Championnat d'Afrique des nations CAN-2024 en Egypte (17-27 janvier), a appris l'APS vendredi auprès du sélectionneur national Salah Boucekriou.

"Au jour d'aujourd'hui, nous avons programmé officiellement deux matchs amicaux contre la Tunisie et la Guinée entre le 10 et 14 janvier, en attendant éventuellement d'autres tests, mais pour le moment il n'y a rien de concret", a affirmé Boucekriou.

Lors du prochain tournoi continental, les "Verts" évolueront dans le groupe C en compagnie du Maroc, du Gabon et de la Libye. Les deux premiers de chaque poules se qualifieront pour les quarts de finale. Les 3^e et 4^e disputeront la coupe du Président.

"Le programme de préparation n'est pas encore arrêté, il y a des options sur lesquelles nous sommes en train de travailler. Nous tablons sur cinq matchs amicaux entre le début du regroupement à Alger et le départ pour la Tunisie", a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : "C'est difficile de programmer un stage en Europe, en raison notamment du problème des visas. Il ne faut

pas se voiler la face, le niveau de notre sélection a régressé et on n'est pas invité comme avant pour jouer contre des sélections européennes. A défaut de jouer contre des équipes nationales, nous serons obligés d'affronter des clubs".

Début du stage d'Alger le 20 ou 21 décembre

Avant d'aborder le stage pré-compétitif de Tunisie, les coéquipiers de Messaoud Berkous (Istres Provence HB/ France) se regroupent à Alger à partir du 20 ou le 21 décembre. "Nous devons attendre la fin des championnats en Europe avant de regrouper les joueurs, d'autant que l'ossature de l'équipe est composée majoritairement d'éléments professionnels évoluant au sein de clubs européens", a expliqué Boucekriou.

Intérogé sur l'effectif appelé à défendre les couleurs natio-



nales en Egypte, le coach national a souligné qu'il allait faire appel "à 11 joueurs évoluant à l'étranger et 9 issus du championnat local, avant d'établir la liste finale des 18 joueurs qui feront le voyage en Egypte. Je vais convoquer des joueurs qui se sont illustrés lors des Jeux arabes 2023 à l'image de Mohamed Ghazali Blida (Sakaryaspor/ Turquie). Je mise sur une mixte entre l'expérience et la jeunesse pour essayer de réaliser un bon parcours en Egypte." Concernant les chances de l'Algérie à la prochaine compé-

tion continentale qualificative aux JO 2024, Boucekriou s'est montré confiant. "Nous devons respecter nos adversaires. L'objectif d'abord et de terminer leader de notre groupe avant de gérer la suite du parcours match par match. J'ai clairement dit aux joueurs qu'ils ont la balle dans leur camp pour permettre à cette équipe de retrouver son aura et son vrai standing", a-t-il conclu. L'équipe sacrée lors de cette 26^e édition de la CAN se qualifiera directement aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris, alors

que le finaliste disputera un tournoi qualificatif en mars prochain. Les cinq premiers du CAN-2024 représenteront le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège.

Salah Boucekriou (61 ans) avait été nommé à la tête du Sept national le 1 juin dernier, en remplacement de Rabah Gherbi. Il s'agit de son sixième passage à la tête des "Verts" après le Mondial 1995, la CAN 2000, le Mondial 2001, la période 2009-2013 et la CAN 2016.

BASKET 3X3 - COUPE D'AFRIQUE (MESSIEURS - 1^{ERE}) Une victoire et une défaite pour la sélection masculine algérienne

La sélection masculine algérienne de basket 3x3, s'est imposée devant le Nigeria (15-13) avant de s'incliner face à l'Egypte (17-19), en matchs comptant pour la première journée du groupe A de la Coupe d'Afrique de la discipline, disputés vendredi au Caire.

Les basketteurs algériens disputeront leur dernier match de poule, samedi (17h15), face à l'Ouganda.

Le groupe B est composé de Madagascar, du Kenya, du Bénin et du Maroc. Chez les dames, la basketteuses algériennes feront leur entrée en lice samedi en affrontant respectivement

l'Ouganda (15h50) et l'Egypte (17h40).

La Coupe d'Afrique de basket 3x3 (seniors) est une étape qualificative pour les Jeux olympiques Paris-2024.

Chez les moins de 17 ans (U17), la sélection nationale masculine a décroché sa qualification au Mondial de la catégorie prévu en Mongolie, en terminant à la troisième place du tournoi, après sa victoire devant l'Ouganda (20-13). En revanche, les filles algériennes ont terminé quatrième après leur défaite face aux Ougandaises sur le score de (15-18) en match de classement.

Résultats des matchs de la 1^{ere} journée du groupe A (messieurs) :

vendredi 1 décembre :		
Algérie - Nigeria	15-13	
Ouganda - Egypte	11-17	
Egypte - Algérie	19-17	
Nigeria - Ouganda	20-16	
Reste à jouer / Samedi 2 décembre :		
Algérie - Ouganda	(17h15)	
Nigeria - Egypte	(19h05)	
Dames :		
Groupe A / Samedi 2 décembre :		
Ouganda - Algérie	(15h50)	
Algérie - Egypte	(17h40)	
Egypte - Ouganda	(19h30)	

CHAMPIONNAT NATIONAL PARA-MOTEUR Début des compétitions avec la participation de 15 pilotes

Le Championnat d'Algérie de Para-moteur a été lancé vendredi à la localité " Douar El Bidi" (Mila) avec la participation de 15 pilotes de plusieurs wilayas du pays. Les participants aux compétitions dont le lancement a été supervisé par les autorités locales à Douar El Bidi à proximité du barrage Béni Haroun, sont venus de Sidi Bel Abbès, Oum El Bouaghi, Khenchela, Tizi-Ouzou, Bejaia, Skikda et Annaba en plus de la wilaya de Mila représentée par 3 pilotes, a indiqué à cette occa-

sion, Kamel Bousselah, le directeur technique à la Fédération algérienne des sports aériens organisatrice de cette manifestation sportive en collaboration avec le Club sportif amateur de l'aviation libre de Mila. Le Championnat est considéré comme "important" pour les sportifs qui auront à faire valoir leurs capacités en matière de paramoteur devant un jury spécialisé qui sélectionnera les meilleurs pour décrocher le titre du Championnat. Les participants seront éva-

lués du point de vue de la façon de décollage (comment s'envoler), la durée, les manœuvres, la rapidité et la précision dans l'atterrissage en plus de la rationalisation dans la consommation du carburant.

Il sera procédé dans le cadre de ce Championnat devant s'étaler sur 2 jours, à la sélection de pilotes qui rejoindront l'élite nationale des pilotes de para-moteur pour représenter l'Algérie au prochain Championnat arabe prévu en Irak.

VOILE - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2023 L'Algérie avec huit véliplanistes au rendez-vous de Soma Bay en Egypte



Les sélections algériennes de voile (messieurs et dames) prendront part au Championnat d'Afrique 2023 qualificatif aux Jeux olympiques Paris-2024, prévu du 1 au 10 décembre à Soma Bay sur la mer rouge en Egypte, avec un effectif composé de huit véliplanistes dans deux spécialités : IQ-foil et ILCA.

Pour ce rendez-vous qualificatif aux JO-2024, le staff technique national a retenu huit athlètes : quatre messieurs et quatre dames.

Dans la spécialité IQ-foil, l'Algérie sera représentée par Ramzy Boudjaïf, Ramy Doudrouma, Amina Berrichi et Katia Belabes. En ILCA, la sélection algérienne est également composée de quatre véliplanistes : Abdelkhalek Boussouar, Islam Khoualed, Malia Karsane et Maïssa Abdeljelilah.

Selon la Fédération internationale de la discipline (World Sailing), les événements continentaux décerneront au total 74 places de quota, soit 31 bateaux pour les femmes, 31 bateaux pour les hommes et 12 en mixte.

Les Comités nationaux olympiques (CNO), les mieux classés lors des événements continentaux et n'ayant pas réussi à se qualifier lors des Championnats du monde 2023 ou des Championnats du monde ICA 2024, recevront des places de quota.

La régata de la dernière chance 2024 se déroulera en parallèle à la semaine olympique française, prévue à Hyères du 10 au 27 avril 2024. Les CNO les mieux classés n'ayant pas réussi à se qualifier lors des précédents événements recevront 36 places de quota.

Lors de la dernière édition des Jeux olympiques d'été disputés à Tokyo en 2021, la voile algérienne était représentée par deux athlètes : Hamza Bouras et Amina Berrichi.

APS

CAN-2024 FÉMININE (QUALIF/ 2^E ET DERNIER TOUR RETOUR) Les Algériennes poursuivent leur préparation à Sidi Moussa

La sélection algérienne féminine de football a effectué vendredi une séance d'entraînement et de récupération au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue du match retour du dernier tour des éliminatoires de la CAN-2024, prévu lundi au stade du 5 juillet (17h00), indique samedi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Au lendemain de leur "Manita" face au Burundi (5-1), à l'occasion de match aller, les Vertes ont eu droit à une légère séance de récupération où toutes les joueuses étaient au rendez-vous, à l'exception de Naïma Bouhani qui souffrait de douleurs au genou, et de la gardienne Amel Benabdallah, qui a ressenti une légère fatigue, toutes deux laissées au repos, précise la FAF.

La séance a débuté avec des exercices d'échauffement et quelques touches de balles durant une vingtaine de minutes.

Par la suite, le groupe a été scindé en deux groupes : d'une part, les remplaçantes qui ont suivi un entraînement plus soutenu à travers divers ateliers sous la houlette du coach Farid Benstiti et son adjoint, Djamel Sabri, et d'autre part, les joueuses qui ont pris part au match de la veille qui se sont consacrées à un travail spécifique en salle de musculation avec le préparateur physique Mohamed Cherif.

Deux autres séances attendent les Vertes, samedi et dimanche, pour préparer la manche-retour contre le Burundi prévu lundi 4 décembre au stade du 5 juillet 1962 (17h00).

La dernière participation de l'Algérie



à la CAN, remonte à l'édition 2018 disputée au Ghana, et marquée par une élimination dès le premier tour de la compétition. L'Algérie comptait auparavant quatre participations au tournoi continental (2004, 2006, 2010, et 2014).

Au total, 42 nations étaient au starting-block des qualifications de la CAN-2024, qui se déroulent sous format de

match aller-retour. L'Afrique du Sud, championne en titre, la Zambie, vice-championne, ont été exemptées du premier tour. Le tournoi final se jouera au Maroc. Les 20 équipes qualifiées du premier tour ainsi que les 2 équipes exemptées joueront ce deuxième et dernier tour. Les 11 équipes gagnantes se qualifieront pour le tournoi final.

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie, 30^e, gagne trois places

La sélection algérienne de football a gagné trois places et occupe la 30^e position au classement mondial de la FIFA du mois de novembre, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel.

Cette progression s'explique par les deux victoires décrochées par les Verts à

l'occasion des rencontres disputées en octobre dernier face à la Somalie (3-1) et devant le Mozambique (0-2), pour le compte des premières journées des qualifications de la Coupe du monde 2026.

Sur le plan continental, le classement de la sélection algérienne n'a pas connu de

changements par rapport au dernier classement de la FIFA et garde ainsi le 4^e rang.

En haut du classement mondial, l'Argentine championne du monde 2022 au Qatar, conserve son avance sur la France (2^e).

En revanche, l'écart se creuse entre les Bleus et

leur poursuivant direct, l'Angleterre (3^e). La Belgique (4^e) garde son rang, mais voit le Brésil (5^e) revenir et frapper à la porte du Top 4. Aucun changement pour les autres sélections au Top 10 mondial.

Le prochain Classement mondial FIFA sera publié le mois de décembre.

FORMATION DE LA LICENCE CAF PRO

Sadi : "Dérogation exceptionnelle pour les anciens sélectionneurs nationaux"

Les anciens sélectionneurs de l'équipe nationale de football A auront "une dérogation exceptionnelle" pour participer à la session de formation en vue de l'option de la licence CAF Pro en décembre, a appris l'APS jeudi auprès du président de la Fédération algérienne (FAF) Walid Sadi.

"Nous avons accordé une dérogation exceptionnelle aux anciens sélectionneurs nationaux pour pouvoir effectuer leur formation afin d'obtenir de la licence Caf Pro, cette décision a été prise au vu des services rendus par ces techniciens à notre sélection. Des

entraîneurs tels que Rabah Saâdane pourront ainsi faire partie des participants", a affirmé à l'APS le président de la FAF. La Direction technique nationale (DTN) de la FAF va lancer en décembre prochain une session de formation en vue de l'obtention du badge d'entraîneur le plus élevé de la CAF et dont l'équivalence est reconnue à l'échelle mondiale. Cette formation se déroulera sous la supervision de la Confédération africaine de football (CAF), et s'étalera sur une période d'une année. Conformément aux directives de la CAF, 25 entraîneurs se-

ront retenus au titre de la première promotion, parmi les candidats titulaires du diplôme CAF A depuis au moins trois (3) ans et être en activité en tant qu'entraîneur principal cette saison 2023-2024 ou la saison précédente (2022-2023).

Le candidat à cette formation doit également avoir exercé en tant qu'entraîneur principal auprès d'un club affilié à la Ligue de football professionnel (LFP), lors des cinq dernières saisons dont 36 mois cumulés, tout en s'acquittant des frais de formation fixés à 140 millions de centimes.

INFRASTRUCTURE

La FAF demande la concession du stade Nelson-Mandela de Baraki (Sadi)

La Fédération algérienne de football (FAF) a formulé une demande auprès des autorités pour la concession du stade Nelson-Mandela de Baraki, a appris l'APS jeudi auprès du président de l'instance fédérale Walid Sadi.

"Nous avons officiellement demandé la concession du Stade Nelson-Mandela de Baraki.

La gestion de cette enceinte sportive serait ainsi du ressort de la FAF, c'est en bonne voie", a-t-il indiqué à

l'APS. Le stade Nelson-Mandela, dont la gestion a été confiée à l'Office du Complexe olympique (OCO), avait été inauguré en janvier 2023, à la veille du début du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023) en Algérie (13 janvier- 4 février), réservé aux joueurs locaux. "Dès qu'on aura le feu vert pour l'exploitation du stade, la première mesure est le renouvellement de la pelouse", a-t-il ajouté. Le stade Nelson-Man-

dela a abrité jusque-là deux matchs de l'équipe nationale : le 23 mars dernier contre le Niger (2-1), dans le cadre des qualifications de la CAN-2023, et récemment le 16 novembre face à la Somalie (3-1), en ouverture des qualifications de la Coupe du monde 2026.

Lors de la conférence de presse précédant le début du dernier stage des "Verts" en novembre, le sélectionneur national Djamel Belmadi a poussé un véritable coup de gueule au sujet de

l'état de la pelouse du stade de Baraki. "C'était prévu qu'on s'entraîne dessus, mais ce n'est pas possible, au risque de l'endommager.

Il n'est pas dans son état le plus adapté, je ne veux pas polémiquer mais on est dans la même situation que celle d'Annaba. On nous a présenté le stade de Baraki comme étant celui de l'équipe nationale.

Tous les pays en ont, nous on ne peut pas vraiment le dire, on n'y a joué qu'une fois.", a-t-il regretté.

ALGÉRIE

Levée d'interdiction d'enregistrement pour seize clubs (FAF)

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé la levée d'interdiction d'enregistrement pour seize clubs de la Ligue 2 amateur et des paliers inférieurs, suite à la signature des protocoles de règlement à l'amiable, entre les clubs et leurs créanciers.

Il s'agit de : l'AB Boussaada, le MO Bejaia, l'USM El Harrach, l'AS Khroub, le WA Tlemcen, l'USM Blida, le MG Saida, la JSM Bejaia, la HB Chelghoum Laid, le MO Constantine, le CRB Ain Fakroun, le CA Bordj Bou Arreridj, le RC Arbaâ, l'OM Arzew, l'USM Bel Abbes et l'USM Annaba.

"La Fédération algérienne de Football note avec satisfaction l'évolution de l'opération relative à l'accompagnement des clubs, pour l'assainissement de leurs contentieux financiers vis-à-vis des joueurs et entraîneurs créanciers", s'est félicitée la FAF dans le communiqué publié jeudi soir sur son site officiel.

La FAF ajoute, entre autres, que cette "procédure initiée en conformité avec ce que prévoit la réglementation FAF et FIFA a pour but de débloquer une situation contentieuse qui traîne depuis des années, et qui aurait pu compromettre la bonne marche du football national".

Par ailleurs, l'instance fédérale rappelle aux clubs "l'obligation de veiller à l'application des dispositions de la circulaire 1843 notamment en matière de respect des engagements contractuels et règlement des contentieux financiers".

"A ce titre, la réglementation FAF et FIFA exige l'exécution des décisions rendues dans les délais impartis sans délai de grâce, toute mesure contraire est réputée nulle et non avenue".

ALGÉRIE

Le Collège technique national le 12 décembre à Alger (Sadi)

La Fédération algérienne de football (FAF) tiendra son Collège Technique National (CTN) le mardi 12 décembre prochain à Alger, a appris l'APS, jeudi auprès de l'instance fédérale.

"Nous avons fixé au mardi 12 décembre la tenue du collège technique national, un rendez-vous au cours duquel il sera question de débattre plusieurs points pertinents liés à la discipline", a affirmé à l'APS le président de la FAF Walid Sadi.

La FAF a décidé de créer le collège technique national, au cours de la première réunion Bureau fédéral tenue en octobre dernier, un mois après l'élection de Walid Sadi à la tête de l'instance fédérale.

La création du CTN conformément aux dispositions des articles 30 et 32 du décret exécutif N.

14-330 du 27 novembre 2014 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales, ainsi que leur statut-type.

Dans la foulée de cette décision, la FAF a désigné le Directeur technique national (DTN) Ameur Mansoul en tant que président du Collège technique national. "Nous allons inviter le sélectionneur de l'équipe nationale Djamel Belmadi pour assister à ce premier Collège technique national, qui reste un rendez-vous consultatif qui va dans l'intérêt du football national", a-t-il conclu.

APS

CHAMPIONNAT NATIONAL SCOLAIRE

Participation de 231 jeunes athlètes au rendez-vous

Le coup d'envoi du 2ème championnat national scolaire de football de la catégorie (U13) a été donné jeudi au complexe sportif Rouibah Hocine de Jijel avec la participation de 231 jeunes athlètes de plusieurs wilayas.

Cette compétition organisée en coordination par les directions de wilaya de l'éducation du pays regroupe 231 footballeurs représentant 11 wilayas", a précisé à l'APS Nour El Hadi, président de la ligue de Jijel de sport scolaire.

Ce championnat permettra de sélectionner les meilleurs joueurs qui composeront l'équipe nationale appelée à prendre part au championnat d'Afrique du Nord de football des U13 ans, prévu décembre 2023 en Egypte, selon la même source.

"Prévu jeudi et vendredi, le championnat national scolaire constitue une occasion de compétition et de divertissement pour ces jeunes écoliers en plus de la sélection des représentants d'Algérie lors des prochains rendez-vous internationaux", a affirmé de son côté le directeur de l'éducation de la wilaya de Jijel, Saâd Kirsra, qui a insisté sur l'importance du fairplay.

Les matches de ce championnat national se disputeront sur les deux terrains du complexe sportif Rouibah Hocine, selon les organisateurs.

L'équipe de Jijel remporte le titre

L'équipe scolaire de la wilaya de Jijel a remporté, vendredi le Championnat national scolaire de football de la catégorie (U13), suivi des équipes d'Oran et de Béchar classées respectivement deuxième et troisième.

La formation scolaire de la wilaya de Jijel est montée sur le podium après avoir vaincu son homologue d'Oran par les tirs aux buts 5-4, et ce à l'issue du temps réglementaire (1-1). L'entraîneur de l'équipe scolaire de Jijel a indiqué qu'il s'agit d'un exploit qui intervient après un travail sérieux et énorme de la part des deux équipes qui ont donné un match de haut niveau durant toutes les phases de la rencontre, mais, a-t-il ajouté "la chance a souri à l'équipe de Jijel suite aux tirs au but".

De son côté, Omar Belarbi, coach de l'équipe scolaire d'Oran, a considéré que "la deuxième place constitue une réalisation importante d'autant que l'équipe a joué et a remporté 6 matchs en 2 jours consécutifs", ajoutant que le but principal est de sélectionner un plus grand nombre possible de joueurs de l'équipe pour rejoindre nationale de cette catégorie. Le président de la Ligue de Jijel de sport scolaire, Nour El Hadi, a indiqué que le Championnat était réussi et permettra au jury spécialisé de sélectionner des joueurs pour renforcer l'équipe nationale pour représenter l'Algérie dans les prochaines complétions du Championnat de l'Afrique du nord de football de la catégorie (U13) devant avoir lieu en décembre courant en Egypte. Les matches du 2ème championnat national scolaire de football de la catégorie (U13) ont eu lieu au complexe sportif Rouibah Hocine de Jijel avec la participation de 231 jeunes joueurs venus de 11 wilayas du pays.

Coup d'envoi du championnat national scolaire à Mascara

Le coup d'envoi du championnat national de football scolaire garçons et filles, organisé à Mascara à l'occasion de la commémoration du 191e anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader, a été donné jeudi par le wali, Farid Mohammedi. Initiée par la ligue de wilaya de sport scolaire en collaboration avec les directions de l'éducation et de la jeunesse et des sports, cette manifestation enregistre la participation de plus de 300 joueurs de la catégorie U15 ans 14 équipes scolaires garçons et filles représentant 14 ligues de wilayas. La première journée de la compétition a été marquée par le déroulement de deux rencontres d'ouverture, la première au stade "Meflah Aoued" de Mascara mettant aux prises les équipes des wilayas de mascara et de Tlemcen garçons, qui s'est achevée sur un score de parité (0-0). La deuxième chez les filles au stade communal de Bouhanifia a vu la victoire de l'équipe de la wilaya de Tlemcen sur son homologue de la wilaya d'Ain Defla sur le score de 2/1. Les rencontres de ce championnat de trois jours auront lieu au niveau des stades des communes de Mascara, d'El Keur, de Bouhanifia, de Hachem, de Ghriss et de Mamounia. A l'issue de cette compétition, les équipes terminant premières chez les garçons et les filles se qualifient pour le championnat de l'Union nord africaine de football, prévu en Egypte du 17 au 27 décembre prochain, a fait savoir le président de la ligue de wilaya de sport scolaire de Mascara, Mossadek Menaouer.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (8^E J)

Le MCA taille patron, le MCEB co-dauphin

Tel un rouleau compresseur, le MC Alger, vainqueur vendredi à domicile face au NC Magra (4-0), a creusé l'écart en tête du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que le MCE El-Bayadh est monté sur le podium en battant sur le fil le Paradou AC (1-0), à l'occasion de la première partie de la 8e journée, devant se poursuivre samedi.

Porté par son attaque de feu (25 buts marqués en 8 matchs, NDLR), et soutenu par près de 50.000 de ses supporters, le "Doyen" n'a pas raté l'occasion de confirmer ses ambitions pour continuer dans sa quête de reconquérir un titre qui fuit ses étals depuis 13 ans.

Un doublé de Bayazid (6e, 37e), un but de Naïdji (23e) et un autre du rentrant Merzougui (81e), ont permis au MCA de venir à bout d'une fébrile formation du NCM, qui restait pourtant sur une belle série de cinq matchs sans défaite.

Muet pour la première fois depuis le début du nouvel exercice, Youcef Belaili s'est tout de même distingué en délivrant deux nouvelles passes décisives, confortant sa position en tête des meilleurs passeurs avec 6 offrandes. Une sixième



victoire de rang qui permet à l'équipe de l'entraîneur français Patrice Beaumelle, de prendre 7 points d'avance sur ses deux poursuivants directs : le Paradou AC et le MCE El-Bayadh, qui comptent 14 points chacun. Le MCEB confirme sa bonne santé en infligeant au PAC sa deuxième défaite de la saison. C'est le buteur maison Belmiloud qui a surgi dans le temps additionnel pour libérer les siens

sur penalty (90e+1), et offrir à son équipe une précieuse victoire qui lui place dans la position de co-dauphin. Du côté de l'Est, le CS Constantine a signé idéalement son retour dans son jardin fétiche de Chahid Hamlaoui en battant l'USM Khenchela (2-0), grâce à Benchaâ (16e) et Dib (62e) sur penalty.

Un succès qui donne à la formation constantinoise l'occasion de faire d'une pierre deux coups : renouer avec la

victoire et surtout se positionner provisoirement au pied du podium. En revanche, l'USMK continue de manger son pain noir en concédant sa quatrième défaite lors des cinq derniers matchs, après avoir pourtant entamé la saison en alignant trois succès de suite. Cette 8e journée se poursuivra samedi avec au programme trois matchs : ASO Chlef - US Souf (16h45), JS Saoura - ES Sétif (16h45), et MC Oran - JS Kabylie (18h00).

Les rencontres US Biskra - CR Belouizdad et ES Ben Aknoun - USM Alger, ont été reportées en raison de l'engagement du Chabab et de l'USMA en phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, dont la 2e journée est programmée vendredi, samedi, et dimanche.

LIGUE 2 AMATEUR (GR.CENTRE-OUEST - 7^E J)

L'ES Mostaganem cale à Tiaret, le RC Kouba revient à un point

Le RC Kouba, vainqueur en déplacement devant l'ESM Koléa (1-0), a réalisé la bonne opération de la septième journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée vendredi, en revenant à un point du leader du groupe Centre-Ouest, l'ES Mostaganem tenue en échec par la JSM Tiaret (0-0).

Toujours invaincue depuis le début de saison (5 victoires, 2 nuls), l'Espérance de Mostaganem (17 pts) ne possède plus qu'une longueur d'avance sur le Raed Kouba (16 pts), qui enchaine les bons résultats, grâce à son attaquant providentiel, Ali Yahia Cherif, une nouvelle fois buteur lors de cette journée.

De son côté, le nouveau promu l'ESM Koléa (3e, 11 pts), qui a retrouvé son stade fétiche Mohamed-Mouaz, subi un coup d'arrêt en concédant une défaite après deux matchs nuls lors des précédentes journées.

Cette septième journée a également enregistré le retour au premier plan du GC Mascara et le WA Mostaganem, troisièmes ex aequo avec l'ESMK, à la faveur de

leurs victoires respectives devant le MCB Oued Sly (1-0) et le WA Boufarik (2-1), qui glissent dans le bas du classement.

Dans le milieu de tableau, le SKAF Khemis Miliana (6e, 10 pts) a obtenu une précieuse victoire en déplacement devant la JS Guir (1-0), alors que le NA Hussein Dey a renoué avec le succès en s'imposant face à l'ASM Oran (2-1).

Cette victoire permet aux Sang et Or de revenir à hauteur de leur adversaire du jour au 8e rang du classement, aux côtés du SC Mecheria, également victorieux en déplacement devant l'O Médéa (1-0).

La dernière rencontre de cette journée opposant le CR Témouchent (6e, 10 pts) au RC Arbaâ (16e, 3 pts) ne s'est pas disputée, faute de licences non octroyées au club de l'Arbaâ.

La septième journée de la Ligue 2 amateur, se poursuivra samedi (14h30) avec les rencontres de la poule Centre-Est, dominées par le derby des Aurès entre le nouveau promu, le MSP Batna étonnant deuxième avec 13

points, et le CA Batna (4e, 12 pts).

Dans cette rencontre au sommet, dont l'issue est ouverte à tous les pronostics, les deux équipes de Batna aspirent à décrocher un nouveau succès pour rester aux contacts du leader l'IB Khemis El Khechna (14 pts), qui sera en déplacement chez le MC El Eulma (11e, 5 pts).

L'IBKEK est appelé à enchaîner avec une nouvelle victoire pour éviter le retour de ses poursuivants, dont l'Olympique d'Akbou (13 pts) qui effectuera un long déplacement chez l'IRB Ouargla (7e, 8 pts) avec la ferme ambition de revenir avec les points de la victoire et confirmer ainsi son excellent début de saison.

Les autres matchs du groupe Centre-Est, mettront aux prises des équipes du bas de tableau, dont l'opposition au parfum de Ligue 1, entre l'USM El Harrach (16e, 2 pts) et l'USM Annaba (14e, 3 pts).

A noter que le match opposant l'AS Ain M'lila (15e, 2 pts) à l'AS Khroub (11e, 5 pts) se jouera à huis clos.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Réunion du Bureau fédéral les 13 et 14 décembre à Béchar

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) se réunira, en session ordinaire, les mercredi 13 et jeudi 14 décembre prochain à Béchar, a appris l'APS jeudi auprès de l'instance fédérale.

Les deux premières réunions du Bureau fédéral, sous la présidence du nouveau président Walid Sadi, se sont tenues en octobre et novembre à Alger.

Plusieurs sujets seront à l'ordre du jour de

la prochaine réunion du BF, dont l'étude des différents rapports, provenant des Ligues, de la Direction technique nationale (DTN) et des différentes commissions relevant de la FAF. Au cours de cette

réunion, il sera également question du programme de préparation de l'équipe nationale en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février).

République Algérienne Démocratique et Populaire

Sous le haut patronage du Président de la République
Monsieur Abdelmadjid Tebboune

Le Ministère de la Communication
Organise à l'Occasion de

La Journée Nationale de la Presse

Le Prix du Président de la République
du Journaliste Professionnel



3 Décembre 2023

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal

Directeur de publication
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz

HISTOIRE

Lancement du concours de la meilleure recherche sur le parcours héroïque de l'Emir Abdelkader

La bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouaziz" de Mascara a lancé, jeudi, un concours de la meilleure recherche sur le parcours héroïque de l'Emir Abdelkader, a-t-on appris de cet établissement culturel.

Ce concours, organisé à l'occasion de la commémoration du 191^e anniversaire de la première allégeance du fondateur de l'Etat algérien moderne, cible les adhérents à la bibliothèque précitée et ses annexes des communes de Mohammadia, Mascara et Matmor, ainsi que les élèves des établissements scolaires, a-t-on indiqué. Les participants doivent réaliser des recherches historiques mettant en exergue le parcours héroïque de

l'Emir Abdelkader et traitant de batailles qu'il a menées et les exploits réalisés à son époque dans les domaines politique et militaire, a-t-on ajouté. Les œuvres de recherche, qui seront reçues au niveau de la bibliothèque et son email, seront évaluées par un jury composé d'universitaires et de chercheurs en histoire moderne et contemporaine de l'Algérie.

Les trois lauréats de ce concours seront

annoncés le week-end prochain.

Ce concours s'inscrit dans le cadre du programme culturel élaboré par la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouaziz" de Mascara pour commémorer cet anniversaire historique, comportant des expositions de livres sur la vie de l'Emir Abdelkader, deux ateliers de lecture et de dessin du fondateur de l'Etat algérien moderne et un récital poétique, entre autres.

PÉTROLE

Opep+ : l'Algérie décide une réduction volontaire supplémentaire de 51.000 barils/j au cours du premier trimestre de 2024

L'Algérie a décidé de procéder à une réduction volontaire supplémentaire de 51.000 barils/jour, à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'à fin mars prochain, dans le cadre des efforts visant à soutenir la stabilité du marché en coordination avec les pays membres du groupe Opep+, indique, jeudi, un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. La production de l'Algérie passera à 908.000 barils/jour durant le premier trimestre de l'année 2024, selon le communiqué qui a souligné que

ces quantités supplémentaires de réduction "seront progressivement rétablies en fonction de la situation du marché". Cette décision s'ajoute à la précédente réduction volontaire de 48.000 barils/jour, annoncée par l'Algérie en avril 2023, en vigueur jusqu'à fin décembre 2024. Cette réduction volontaire supplémentaire s'inscrit dans le cadre "du renforcement des efforts de précaution déployés par l'Opep+ en vue de soutenir la stabilité et l'équilibre des marchés pétroliers", selon la même source.

L'Opep+ s'engage à maintenir la réduction durant 2024 conformément aux niveaux convenus en juin dernier

Les pays de l'Opep+ se sont accordés, lors de leur 36^e réunion ministérielle, tenue jeudi par visioconférence, à poursuivre la réduction de la production pétrolière jusqu'à fin décembre 2024, conformément aux niveaux convenus en juin dernier, afin de soutenir les prix sur le marché. Lors de cette réunion, tenue avec la participation de l'Algérie, les ministres en charge du pétrole et les représentants des pays de l'Opep+, ont souligné que "la conjoncture économique mondiale demeure incertaine quant à son évolution à court terme, notamment en raison d'une croissance atone dans les pays industrialisés, une inflation encore élevée ainsi qu'un rebond modéré de la croissance économique dans de nombreux pays émergents", selon un communiqué du ministère de l'Energie et des

Mines. "Même si la demande mondiale de pétrole se maintient pour le moment à des niveaux relativement appréciables grâce à l'essor du secteur des transports et de la pétrochimie, les incertitudes qui pèsent sur la croissance économique de nombreuses régions sont de nature à contenir son accroissement à un cours des prochains mois", ajoute le communiqué.

Au terme des discussions, "il est apparu de manière évidente que les décisions prises, collectivement et individuellement, pour ajuster la production des pays de l'Opep+ au cours de cette année ont été bénéfiques et ont démontré leur efficacité pour atteindre l'équilibre et la stabilité du marché". Ainsi, "les 23 pays de l'Opep+ ont décidé de réaffirmer leurs engagements de réduction de leur produc-

tion pour l'ensemble de l'année 2024, conformément aux niveaux convenus lors de la 36^e réunion ministérielle du 4 juin 2023".

De manière préventive et en coordination avec plusieurs membres de l'Opep+, l'Algérie a décidé de procéder à une réduction volontaire et additionnelle de sa production de pétrole brut de 51.000 b/j entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2024, portant ainsi son offre à 908.000 b/j au cours de cette période. "Par la suite, afin de soutenir la stabilité du marché, ces volumes déduits seront restitués progressivement en fonction des conditions du marché", souligne le ministère.

Pour rappel, cette réduction volontaire s'ajoute à la réduction de 48.000 b/j annoncée précédemment en avril 2023, qui s'étend jusqu'à fin décembre 2024.

BELGIQUE

La justice condamne la politique climatique "imprudente" de l'Etat

La cour d'appel de Bruxelles a condamné jeudi l'Etat belge pour sa politique "imprudente" en matière de climat, lui ordonnant de prendre les mesures appropriées pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% en 2030, par rapport à 1990. La décision a été qualifiée de "victoire" par les requérants, soit près de 60.000 citoyens belges inquiets de voir se dégrader leurs conditions de vie. Ils ont souligné le revers subi par le gouvernement belge sur ce sujet sensible du climat le jour même de l'ouverture de la COP28 à Dubaï.

Outre l'Etat, deux des trois régions de Belgique, la Flandre et

Bruxelles (mais pas la Wallonie), sont également condamnées pour la même "faute" à l'égard de la population. Dans son arrêt, la cour relève, comme pour l'Etat, qu'en matière climatique ces entités fédérées "ne se comportent pas comme des autorités normalement prudentes et diligentes (...). Elles s'abstiennent de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les effets du changement climatique attentatoire à la vie". Est notamment pointée du doigt la violation des articles 2 et 8 de la Convention européenne des droits de l'Homme, qui protègent respectivement le "droit à la vie" et le "droit au respect de la vie privée

et familiale". Après un cas similaire aux Pays-Bas, ayant abouti à la condamnation du gouvernement néerlandais, "c'est la deuxième fois au monde qu'une cour émet une injonction de réduction contraignante et quantifiée", s'est félicitée l'association Klimatzaak (Affaire climat en néerlandais) qui avait porté l'affaire devant les tribunaux belges. Elle était associée à environ 58.000 citoyens belges présentés comme "co-demandeurs" dans cette procédure devant la justice civile.

En première instance, en 2021, le tribunal de Bruxelles avait déjà jugé que les autorités belges

s'étaient rendues coupables de "faute" pour ces négligences sur les émissions polluantes. Mais sans fixer d'objectifs chiffrés de réduction. La cour d'appel de Bruxelles "considère les -55% comme la limite inférieure absolue", a commenté l'association Klimatzaak. "Selon les derniers chiffres, la Belgique a atteint une réduction de 24% en 2021, qui doit maintenant être obligatoirement doublée d'ici 2030". L'association a déploré "un échec politique" sur la réduction des émissions polluantes. Echec dont la justice reconnaît désormais qu'il est "une menace sérieuse et une violation de nos droits humains".

CLIMAT

2023 en passe d'être l'année la plus chaude jamais enregistrée, selon l'OMM

L'Agence mondiale météorologique (OMM) des Nations unies a déclaré, jeudi, que 2023 est en passe d'être l'année la plus chaude jamais enregistrée. Ces conclusions de l'OMM pour cette année s'étendent jusqu'en octobre, mais le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas indique que "les deux derniers mois ne seront probablement pas suffisants pour empêcher 2023 d'être une année record". Le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, a déclaré que "l'apparition plus tôt cette année du phénomène El Nino, phénomène météorologique marqué par le réchauffement de l'océan Pacifique,

pourrait faire pencher la température moyenne l'année prochaine au-dessus de l'objectif de 1,5 degré fixé à Paris".

"Il est pratiquement certain que dans les quatre années à venir, nous atteindrons ce chiffre de 1,5, au moins temporairement", a déclaré Petteri Taalas, ajoutant qu'au cours de la prochaine décennie, nous y serons plus ou moins de manière permanente". L'agence a déclaré que l'objectif clé de l'accord de Paris sera de savoir si l'augmentation de 1,5 degré sera maintenue sur une période de 30 ans - et pas seulement une seule année - mais d'autres estiment que le

monde a besoin de plus de clarté à ce sujet. "Nous nous dirigeons vers un réchauffement de 2,5 à 3 degrés et cela signifierait que nous assisterions à des impacts massivement plus négatifs du changement climatique", a déclaré Taalas. L'organisation onusienne a mis en garde contre des tentatives inquiétantes qui suggèrent une augmentation des inondations, des incendies de forêt, de la fonte des glaciers et des vagues de chaleur à l'avenir. L'OMM a publié ses conclusions à l'occasion du début, jeudi, de la conférence annuelle de l'ONU sur le climat, qui se tiendra cette année à Dubaï.

FAUSSES INFORMATIONS ET MANIPULATION

SUR LE MALI

Démenti du ministère des Affaires étrangères

La Direction générale de la communication, de l'information et de la documentation au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a démenti, samedi, les informations circulant sur les réseaux sociaux au sujet du Mali et qu'on attribue au ministère à travers un faux communiqué.

"Les informations circulant sur le Mali et attribuées, ce jour, sur les réseaux sociaux, au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, à travers un faux communiqué en son nom, sont fausses, dénuées de tout fondement et relèvent de la pure manipulation", lit-on dans un communiqué de la Direction générale de la communication, de l'information et de la documentation.

"Le présent démenti dénonce cet abus et informe que le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger ne communique jamais, à travers Facebook ou tout autre réseau social, dans l'accomplissement de sa mission d'information", ajoute-t-on de même source.

FRANCE

Un an de prison avec sursis requis contre Nicolas Sarkozy pour des dépenses excessives de campagne

Un an de prison avec sursis a été requis jeudi contre Nicolas Sarkozy dans le procès en appel sur les dépenses excessives de sa campagne présidentielle perdue en 2012, une des étapes de l'agenda judiciaire très chargé de l'ex-président français.

Selon le ministère public, Nicolas Sarkozy "a enfreint en connaissance de cause la limitation légale des dépenses électorales".

"Cette pente dépençière n'avait rien de fatal", a estimé l'avocat général Bruno Revel, "elle résulte du choix imposé par le candidat". En première instance, le parquet avait requis une peine d'un an de prison dont six mois avec sursis et l'ex-chef de l'Etat avait finalement été condamné en septembre 2021 à un an d'emprisonnement ferme, le tribunal correctionnel demandant toutefois que cette peine soit directement aménagée, à domicile sous surveillance électronique. Contre les neuf autres prévenus qui sont jugés dans ce dossier dit "Bygmalion", du nom de la société ayant organisé les meetings de campagne du candidat de droite, le ministère public a requis des peines de 18 mois à quatre ans d'emprisonnement, toutes assorties de sursis, ainsi que des amendes de 10.000 à 30.000 euros pour certains d'entre eux. Contrairement à ses coprévenus, l'ancien président n'est pas mis en cause pour le système de fausses factures imaginé pour masquer l'explosion des dépenses de sa campagne à près de 43 millions d'euros, alors que le plafond légal était de 22,5 millions. Mais dans son jugement en première instance, le tribunal avait souligné que l'ancien locataire de l'Elysée avait "poursuivi l'organisation de meetings électoraux, demandant un meeting par jour", alors même qu'il "avait été averti par écrit" du risque de dépassement légal, puis du dépassement effectif.

Devant la cour d'appel, Nicolas Sarkozy, a vendredi, le jour de son interrogatoire, et comme lors du premier procès, contesté "vigoureusement toute responsabilité pénale", dénonçant "fables" et "mensonges". Il a démenti le fait que sa campagne se soit "emballée". D'autres ennuis judiciaires attendent Nicolas Sarkozy, condamné en mai dernier dans une affaire d'écoutes à trois ans d'emprisonnement dont un ferme, une décision contre laquelle il s'est pourvu en cassation. Il comparaitra en 2025 pour les soupçons de financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007. Il a par ailleurs été mis en examen, début octobre, dans le volet de ce affaire lié à la rétractation de l'intermédiaire Ziad Takieddine.